POUR RESTER UNIS DANS LA PRÉDICATION

2

BIBLIOTHEQUE THÉOCRAT
Groupe du MANS

POUR RESTER UNIS DANS LA PRÉDICATION

Bibliothèque Théocratique
rue Charles Beaumanoir

POUR RESTER UNIS DANS LA PRÉDICATION

PREACHING TOGETHER IN UNITY — FRENCH
Publié en anglais le 1er janvier 1955
Publié en français le 1er décembre 1955
par la
WATCH TOWER BIBLE AND TRACT SOCIETY
ASSOCIATION DES TEMOINS DE JEHOVAH DE SUISSE
BROOKLYN, N.Y. — BERNE 22

Wachtturm-Druckerei, Berne

Au ministre du royaume de Jéhovah

Ce petit ouvrage est dédié à ceux qui se sont voués au service du Maître souverain de l'univers, Jéhovah Dieu. L'étude de la Bible et des auxiliaires bibliques que diffuse la Watch Tower Bible and Tract Society vous donnera une pleine appréciation du fait que Jéhovah a une organisation théocratique. Dans le passé, Jéhovah s'est servi d'une organisation pour accomplir ses desseins. Il en est de même aujourd'hui. Les témoins de Jéhovah forment le peuple pour son nom. Ils se sont vus confier la mission de prêcher « cette bonne nouvelle du royaume ... dans le monde entier, pour servir de témoignage à toutes les nations ». Cette brochure s'adresse à tous ceux qui se sont engagés dans le service de Dieu et qui ont voué leur vie au ministère du Très-Haut, le symbolisant par l'immersion dans l'eau.

Tous les témoins de Jéhovah veulent rester unis dans la prédication. Pour obtenir une meilleure appréciation de l'organisation visible de Dieu, toutes les personnes vouées au Tout-Puissant devraient lire attentivement ce livret, puis l'étudier et veiller à ce que leurs œuvres soient en accord avec les conseils donnés et l'organisation. Si tous les ministres comprennent les diverses responsabilités des membres de l'organisation, cela contribuera au bon fonctionnement de l'organisation tout entière et tous sauront mieux coopérer avec ceux qui assument des responsabilités dans la conduite de l'œuvre. Chacun de nous désire chanter les louanges de Jéhovah et célébrer son nom chaque jour. Si nous restons unis dans la prédication, nous obtiendrons des résultats encore plus grands et le nom de Dieu sera glorifié.

De temps à autre on devrait étudier cet ouvrage dans les réunions de service. Tous garderont ainsi clairement présente à l'esprit l'organisation théocratique, car Jéhovah se sert aujourd'hui de cette organisation pour accomplir son dessein.

_____

(Nom du proclamateur du Royaume)

_____

(Adresse)

POUR RESTER UNIS DANS LA PRÉDICATION

TOUS les hommes et toutes les femmes qui se sont voués à Jéhovah Dieu savent qu'il y a plus de 1900 ans le Maître souverain de l'univers a envoyé son Fils unique dans le monde afin que quiconque croit en lui ait la vie éternelle. Ce Fils, qui est Jésus-Christ, est devenu le principal Ministre et Témoin de Jéhovah et a accompli la prophétie suivante d'Esaïe (61: 1, 2, *Cr 1905*): « L'esprit du Seigneur, de Jéhovah, est sur moi, parce que Jéhovah m'a oint pour porter la bonne nouvelle aux malheureux; il m'a envoyé pour panser ceux qui ont le cœur brisé, pour annoncer aux captifs la liberté et aux prisonniers le retour à la lumière; pour publier une année de grâce de Jéhovah et un jour de vengeance de notre Dieu; pour consoler tous les affligés. » Jésus a accompli une telle œuvre après son baptême au Jourdain. C'est dans ce fleuve qu'il symbolisa l'offrande de sa personne au service de Jéhovah, son Père.

2 A présent que nous nous sommes voués à Dieu, il nous faut étudier le modèle que Jésus nous a laissé, puis marcher sur ses traces. Ce qui marqua surtout son ministère, ce fut la proclamation suivante: « Le royaume des cieux s'est approché. » (Mat. 4: 17, *Da*). Jésus savait que ses disciples devaient répandre la bonne nouvelle du Royaume en tous lieux, dans toutes les nations, aussi leur donna-t-il cet ordre: « Allez donc me faire des disciples dans toutes les nations; vous les baptiserez au nom du Père et du Fils et du saint esprit, et vous leur apprendrez à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et moi, je suis avec vous pour toujours, jusqu'à la fin du monde. » (Mat. 28: 19, 20, *Jé*). Ses fidèles disciples ont observé ce commandement jusqu'à ce jour.

3 A notre époque, c'est-à-dire à la consommation du présent ordre de choses ou fin du monde, nous voyons Jéhovah susciter une grande foule de chrétiens connus sous le nom de témoins de Jéhovah. Ils sont assemblés au sein de la société du Monde Nouveau et ont pour mission de prêcher la parole. Jésus-Christ est de retour, il siège sur son trône dans le royaume des cieux. C'est pourquoi Paul eut un tel accent de sincérité en adressant au jeune homme Timothée les paroles

suivantes, rapportées dans II Timothée 4: 1, 2: « Je t'en conjure devant Dieu et devant Jésus-Christ, qui doit juger les vivants et les morts, et au nom de son apparition et de son royaume, prêche la parole, insiste en toute occasion, favorable ou non. »

POUR TROUVER CEUX QUI VEULENT ÉCOUTER

4 Quelle que soit la situation mondiale, les témoins de Jéhovah continuent d'aller de l'avant, demeurant unis dans la proclamation que le royaume de Jéhovah est la seule espérance des hommes. Leurs efforts inlassables et leur obéissance à l'ordre de Jéhovah trouvent leur récompense. Les « autres brebis » qui, selon Jésus, devaient être assemblées dans un seul troupeau sous la conduite d'un seul Berger, sont actuellement réunies au sein de la société du Monde Nouveau. Tous ces serviteurs de Jéhovah Dieu sont des ministres qui veulent rester unis dans la prédication. — I Pi. 2: 21; Jean 18: 37.

RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE

5 Le monde n'aime pas notre message parce que c'est le message de Dieu et que Satan « a aveuglé l'intelligence (des incrédules) afin qu'ils ne (voient) pas briller la splendeur de l'Evangile de la gloire de Christ, qui est l'image de Dieu ». (II Cor. 4: 4.) Aussi les adversaires du message exercent-ils une forte pression et même persécutent les prédicateurs de la bonne nouvelle du Royaume. Peu importe les obstacles, la responsabilité qui nous incombe c'est de prêcher la bonne nouvelle parce que nous avons voué notre vie à Jéhovah pour le servir. « Nous, nous ne sommes pas de ceux qui se retirent pour se perdre, mais de ceux qui ont la foi pour sauver leur âme. » (Héb. 10: 39). Nous nous sommes proclamés témoins de Jéhovah et, comme tels, nous devons poursuivre notre prédication. Jéhovah lui-même a déclaré: « Vous êtes mes témoins. » Nous continuerons donc d'aller joyeusement de l'avant, assumant nos responsabilités au sein de l'organisation théocratique. — Es. 43: 8–12.

COMMENT PARVENIR À LA MATURITÉ

6 Il y a beaucoup de choses qu'il nous faut faire afin d'éprouver notre ministère et de pouvoir poursuivre notre prédication en union avec les autres témoins de Jéhovah au sein de l'organisation théocratique. Nous ne devons pas déserter notre

assemblée. En y assistant, nous pourrons stimuler nos frères dans l'amour et les bonnes œuvres (Héb. 10: 25). Nous devons tendre à la maturité (Héb. 6: 1). Il est indispensable d'assister aux réunions du peuple de Jéhovah.

7 Il est nécessaire de coopérer avec la Watch Tower Bible and Tract Society, l'organisme dont se servent les témoins de Jéhovah. Cette Société dispense depuis des années la connaissance à la maison de la foi. Il est manifeste que la bénédiction divine repose sur elle. Donnez votre appui aux dispositions locales, prises par le groupe, concernant l'étude de la Bible et le service dans le champ, activités qui sont effectuées sous la direction de la Société et celle des serviteurs nommés. La Watch Tower Bible and Tract Society ne s'intéresse qu'à une seule chose: la prédication dans le monde entier du royaume de Jéhovah, ce qui doit réhabiliter le nom et la Parole de Jéhovah.

8 Voici ce que nous dit la Parole de Dieu: « Veille sur toi-même et sur ton enseignement. » Le ministre enseigne. Pour se livrer à l'enseignement, il est de son devoir d'aller prêcher de maison en maison la bonne nouvelle du Royaume. Si vous rencontrez des personnes intéressées, revisitez-les. Si elles prennent vraiment plaisir au message du Royaume, entamez avec elles une étude biblique à domicile. Si vous n'avez cessé de veiller sur vous-même en assistant à toutes les réunions du groupe local de la Société, vous serez un instructeur compétent qui saura aider les autres brebis à voir leur responsabilité en ces derniers jours du présent ordre de choses.

« C'EST EN CONFESSANT DE LA BOUCHE QU'ON PARVIENT AU SALUT »

9 Si nous cherchons d'abord le Royaume et que nous voulions en parler à nos semblables, il nous faudra passer du temps dans le service de Jéhovah en allant de maison en maison et en confessant de nos lèvres la Parole de Dieu. Il est vital que chacun de nous se livre, en vue du salut, à cette proclamation publique (Rom. 10: 9, 10). Outre la confession des lèvres, il y a aussi, imprimés par la Société, des sermons sous forme de livres, de brochures et sous la forme de deux périodiques. Ces publications, ainsi que la Bible ou Parole de Dieu, devraient être offertes dans la prédication afin qu'en l'absence du ministre les auditeurs intéressés à la Parole de Dieu puissent les lire et les étudier eux-mêmes.

10 Tous les témoins de Jéhovah emploient la même méthode d'enseignement et de prédication que celle qu'employèrent, il y a 1900 ans, Jésus et ses disciples. Le principal Témoin de Jéhovah prêcha le royaume de Dieu dans les foyers et en public. Il ne regardait pas au nombre d'auditeurs qu'il rencontrait (Mat. 9: 35; Marc 6: 32–34; Luc 5: 1–3; 8: 1). Jésus ayant donné l'exemple, ses disciples l'imitèrent en prêchant de la même manière (Luc 10: 1–5; Actes 5: 42; 20: 20, 21). Aujourd'hui les témoins de Jéhovah ne peuvent faire mieux, car la prédication la plus efficace de la bonne nouvelle consiste à se rendre dans les foyers, à faire des visites là où se manifeste de l'intérêt et à entamer des études bibliques gratuites à domicile. Si nos intéressés sont des autres brebis et qu'elles doivent s'assembler au sein de la société du Monde Nouveau, nous devrions continuer de les visiter, ayant présente à l'esprit la même idée que Paul, à savoir « le perfectionnement des saints en vue de l'œuvre du ministère ». (Eph. 4: 12.) Les milliers de personnes que nous visiterons apprécieront que « cette bonté imméritée a été accordée afin qu'(elles) proclament aux nations la bonne nouvelle ». — Eph. 3: 8, *NW*.

11 Les témoins de Jéhovah n'ont pas pour but la conversion du monde. Ils comprennent parfaitement que cela est impossible. D'autre part, ils savent que leur devoir est de proclamer le message du Royaume dans toute la terre habitée, pour servir de témoignage, et d'apporter leur aide aux hommes de bonne volonté et au cœur droit afin de les informer des desseins de Jéhovah (Ps. 64: 11; Mat. 24: 14). Dans cette œuvre, les témoins de Jéhovah ne sont ni des colporteurs ni des trafiquants de la Parole de Dieu, mais ils se servent de Bibles, de livres, de brochures, de périodiques, de tracts et d'autres imprimés qu'ils remettent aux personnes intéressées contre une modeste contribution qui couvre les frais d'impression et d'expédition des publications. De nombreuses personnes, rencontrées au cours de la prédication, se trouvent dans l'impossibilité de verser une petite contribution. Aussi des millions de brochures, de périodiques et de tracts sont-ils distribués gracieusement chaque année pour la consolation de ces pauvres. L'œuvre entreprise par la Watch Tower Society et les témoins de Jéhovah n'est pas une œuvre commerciale. Les publications doivent nous permettre d'assumer plus pleinement notre responsabilité: la prédication de la bonne nouvelle dans le monde entier, pour servir de témoignage. — II Cor. 2: 17.

12 Détenteurs de ce glorieux trésor de service et du privilège d'agir en ambassadeurs de Dieu, les témoins de Jéhovah se

comporteront en tous temps comme des ministres dignes de représenter le Souverain de l'univers et son royaume. Aussi veilleront-ils à la propreté et à la correction de leur mise. Ils emploieront un langage agréable et parleront avec bienveillance à leurs auditeurs. Ils n'oublieront jamais qu'ils sont ses représentants et agiront comme tels: « Nous ne donnons aucun scandale en quoi que ce soit, afin que le ministère ne soit pas un objet de blâme. » (II Cor. 6: 3). Dans la proclamation du message, conduisons-nous comme des hommes faisant « les fonctions d'ambassadeurs pour Christ ». — II Cor. 5: 20.

TERRITOIRE

13 A chaque groupe de témoins de Jéhovah est attribuée une portion du pays; nous l'appelons le territoire du groupe. Le groupe devrait veiller à ce que son territoire soit complètement travaillé aussi souvent que possible dans l'année. On devrait s'efforcer de rendre témoignage à tous les habitants du territoire.

14 Des proclamateurs de groupe et des pionniers peuvent demander à travailler dans des parties du territoire du groupe. Le groupe devrait donc diviser son territoire en petits secteurs. Tout proclamateur désireux de travailler dans un de ces secteurs se le verra confier à moins qu'il ne soit déjà attribué à quelqu'un d'autre.

15 Le serviteur du territoire et des périodiques distribuera les secteurs qu'il attribuera soit comme secteurs personnels soit à un conducteur d'étude de livre du groupe, lequel doit toujours avoir des secteurs disponibles au rendez-vous de proclamateurs. Un rendez-vous de proclamateurs est le lieu où se tient chaque semaine une étude de livre du groupe. Les assistants d'une étude de livre du groupe qui désirent prendre part au témoignage en groupe peuvent obtenir, au rendez-vous de proclamateurs, un secteur du conducteur d'étude. Le conducteur d'étude sera le responsable chargé de veiller à ce que les secteurs soient convenablement travaillés. On espère que tous les secteurs seront parcourus une fois tous les quatre mois.

16 Tout le territoire assigné à un groupe: villes, villages, campagne, devrait être travaillé d'une manière pratique et systématique. Il est du devoir du serviteur de groupe et du serviteur du territoire et des périodiques de veiller à ce que tous les habitants de ce territoire aient l'occasion d'entendre parler du message du Royaume.

TÉMOIGNAGE EN GROUPE

17 Si des proclamateurs ne veulent pas prendre des secteurs personnels mais préfèrent travailler avec des groupes, ce témoignage en groupe devrait s'effectuer à partir du rendez-vous de proclamateurs, de la Salle du Royaume ou d'un autre lieu choisi pour le service dans le champ durant les week-ends, en semaine et les soirs. Le témoignage en groupe encourage les nouveaux intéressés, car il leur permet d'accompagner quelqu'un jusqu'à ce qu'ils soient bien entraînés.

18 Tous devraient être présents à l'heure fixée, coopérer avec le responsable et partir promptement pour le service dans le champ. Si l'on se réunit au rendez-vous de proclamateurs ou à la Salle du Royaume, il serait bon de discuter brièvement le texte quotidien, de faire peut-être quelques commentaires sur l'offre du mois et de relater quelques petites expériences. La discussion entière ne devrait pas durer plus de quinze minutes. On devrait assigner un secteur assez grand ou suffisamment de maisons à ceux qui doivent les travailler afin d'occuper les proclamateurs pendant les heures fixées pour le service. Si un endroit peut être travaillé convenablement par deux ou trois proclamateurs, on ne devrait pas y envoyer d'autres. Des groupes plus importants peuvent toujours être désignés pour travailler des endroits à population plus dense.

19 Les conditions locales dicteront l'heure où vous devrez commencer le service en semaine et les dimanches matins. Chaque serviteur de groupe connaît les habitudes des habitants du territoire et peut décider quand il vaut mieux commencer à témoigner de maison en maison. Chaque ministre de Dieu devrait consacrer chaque semaine tout le temps dont il peut disposer. Il est bon d'avoir un champ de travail à proximité de son foyer afin de pouvoir aller, dès que l'occasion se présente, de maison en maison avec les publications et les périodiques les plus récents. Le groupe devrait faire tous ses efforts pour permettre à ses membres de se rendre aisément dans le champ, car c'est là notre méthode principale de répandre la bonne nouvelle du Royaume.

PRÉDICATION DE MAISON EN MAISON

20 Il existe de nombreuses méthodes d'accomplir le service, mais pour tous ceux qui se sont voués à Dieu, la méthode la plus efficace consiste à aller de maison en maison et de parler dans les foyers. C'est là que l'on reçoit la plus grande joie

et le plus grand contentement dans le service du Royaume et que l'on parvient à la maturité. Chaque ministre devrait être prêt à donner plusieurs allocutions de trois à huit minutes et surtout d'en avoir une présente à l'esprit quand il prêche aux portes.

21 Ceux qui sont des proclamateurs expérimentés ont le privilège d'assister ceux qui sont nouveaux dans la vérité ou ceux qui désirent connaître la méthode de prédication de quelqu'un d'autre. Ils ont le privilège de les emmener dans le service jusqu'à ce qu'ils veuillent y aller seuls. Il est du devoir du serviteur de groupe de veiller à ce que les nouveaux soient bien entraînés à présenter la vérité avec clarté et précision. Il prendra des dispositions pour qu'ils puissent accompagner dans le service des proclamateurs plus mûrs. Le conducteur d'étude peut aussi prendre des dispositions pour confier les proclamateurs moins expérimentés à ceux qui sont mûrs et qui ont plus d'expérience. Etant ainsi des compagnons dans le service, nous pourrons nous entraider à parvenir à la maturité puis, quand nous sommes devenus capables de présenter le message sans difficulté, nous devrions alors, à chaque occasion, aller seul de maison en maison. Quand le serviteur de circuit ou de district visitera le groupe, lui aussi sera heureux de vous accompagner pour vous aider à améliorer votre activité de maison en maison. Chaque proclamateur devrait être capable d'apprendre quelque chose de son expérience. Tous les serviteurs voués à Jéhovah devraient s'efforcer de travailler comme Jésus en allant de maison en maison prêcher l'évangile.

NOTES DE MAISON EN MAISON

22 Il est recommandé à chaque proclamateur de prendre des notes en allant de maison en maison. Cela lui permettra de savoir chez qui il doit faire des visites complémentaires et aussi de travailler complètement son secteur en visitant plus tard les personnes qui étaient absentes.

VISITES COMPLÉMENTAIRES

23 Quand on rencontre, dans la prédication de maison en maison, une personne intéressée qui accepte des publications, il va de soi qu'il faut revisiter cette personne et voir quels sont ses progrès. De telles visites complémentaires peuvent

se développer en étude biblique à domicile. Il est de notre devoir de nourrir les autres brebis. Si chaque proclamateur prend note des publications acceptées par les intéressés, il lui sera facile de faire des visites complémentaires. Le proclamateur qui a fait la première visite devrait faire la visite complémentaire en l'espace d'une ou deux semaines. Il est recommandé de préparer des allocutions de dix à quinze minutes sur le sujet qui a éveillé le plus d'intérêt à la première visite.

24 On peut revisiter les personnes intéressées qui n'ont pas pris de publications ou qui ont seulement accepté un tract. Nous avons pour but de découvrir les autres brebis et nous y parviendrons grâce aux visites complémentaires et aux études bibliques. On devrait revisiter tous ceux qui ont accepté des livres, des brochures, des périodiques, des abonnements à *La Tour de Garde* et à *Réveillez-vous!* et toute personne dont le nom a été envoyé au groupe, avec prière de faire une visite à cette adresse.

25 Le soir est propice pour faire des visites complémentaires. Des groupes peuvent se rencontrer aux rendez-vous de proclamateurs et, de là, partir dans le secteur travaillé les semaines précédentes. Si vous avez un secteur personnel, vous pouvez faire des visites dans les soirées ou à un moment quelconque de la journée. Si des proclamateurs travaillent dans le même secteur semaine après semaine, ils pourront faire leurs visites complémentaires sans trop d'efforts parce qu'ils se trouveront sur les lieux où habitent les personnes auxquelles ils auront rendu témoignage. Organisez votre service de visites complémentaires. En emmenant avec vous des nouveaux intéressés, vous pourrez les aider à acquérir davantage d'expérience dans la prédication de la bonne nouvelle.

26 Quand un proclamateur a obtenu un abonnement à *La Tour de Garde* ou à *Réveillez-vous!*, il devrait faire une visite complémentaire afin de remettre le dernier numéro et de parler davantage du royaume de Dieu. Cela peut se développer en étude biblique à domicile.

27 Quand un abonnement arrive à expiration à la fin d'une année et qu'il n'est pas renouvelé, la Société envoie au groupe une fiche invitant à faire une visite complémentaire chez l'abonné. Ces visites devraient être faites immédiatement. Le proclamateur qui obtient un réabonnement à *La Tour de Garde* et à *Réveillez-vous!* peut le compter comme un nouvel abonnement. Il veillera cette fois à faire des visites complémentaires et à entamer, si possible, une étude biblique.

ÉTUDES BIBLIQUES À DOMICILE

28 Chaque proclamateur devrait s'efforcer de conduire au moins une étude biblique à domicile chaque semaine. Il faudra peut-être que le ministre fasse un certain nombre de visites complémentaires avant de pouvoir entamer une étude biblique à domicile. Suivez l'intérêt suscité. On peut utiliser comme manuel une publication quelconque de la Société. Certains préféreront étudier avec vous *La Tour de Garde,* des articles de *Réveillez-vous!* ou même une brochure. C'est au proclamateur de voir ce qu'il vaut mieux étudier avec l'intéressé pour l'introduire dans la vérité. Quand vous débutez une étude, elle devrait être faite systématiquement.

29 Après avoir commencé l'étude, il serait bon d'aborder la question de la prière et de souligner l'importance d'ouvrir chaque étude par la prière et de la clore par une action de grâces pour l'instruction reçue. Il n'y a pas de règles facultatives sur la manière de conduire l'étude. Nous insistons pour que le conducteur engage vivement les étudiants à étudier la leçon avant sa venue. Vous pouvez alors poser des questions sur les paragraphes, faire répondre l'étudiant, puis passer à la lecture du paragraphe. Il est bon de chercher tous les versets cités. Si c'est possible, l'étude devrait durer une heure et se tenir toutes les semaines. A la fin de chaque mois, celui qui conduit une étude biblique devrait remettre un rapport d'étude. Après avoir conduit, pendant un certain temps, une étude particulière avec un intéressé ou un groupe d'intéressés, on devrait les inviter aux réunions du groupe. Quand vous les croyez suffisamment préparés, invitez-les à prendre part au service dans le champ. S'ils le désirent, laissez-les parler à leurs voisins et inviter ces derniers à l'étude.

30 Une étude biblique à domicile peut être poursuivie avec un nouvel intéressé même après qu'il a commencé à prêcher la vérité. Cependant, l'étude ne se prolongera pas plus que nécessaire. Les étudiants devraient être guidés vers la maturité dans la compréhension de la vérité afin d'être capables de prêcher avec efficacité. Il serait tout à fait bien que tous ceux qui sortent dans le champ soient familiarisés avec le contenu des livres « *Que Dieu soit reconnu pour vrai!* » et *C'est ici la vie éternelle!*. Ces deux ouvrages contiennent les doctrines fondamentales de la Parole de Dieu. Chacun devrait évidemment lire toutes les autres publications, mais, à notre avis, ces deux livres devraient être étudiés soit par une étude biblique à domicile soit à une date ultérieure.

31 La Société ne fixe pas la durée d'une étude biblique à domicile. C'est au proclamateur de décider pendant combien de temps il doit continuer l'étude. N'oubliez pas, toutefois, que nous rassemblons les autres brebis et qu'il est peut-être sage de ne pas passer trop de temps avec une personne. On risque ainsi de ne pas apporter ses soins à d'autres personnes du secteur qui feront peut-être plus de progrès. Si vous décidez d'interrompre une étude, invitez les personnes à venir aux réunions du groupe. Si une étude est suspendue, le rapport d'étude devrait être remis, convenablement rempli. Il est possible que quelqu'un d'autre, qui est sans étude, veuille la reprendre, à titre d'expérience. Ou bien il sera décidé d'enlever le nom du fichier des études bibliques, assez d'efforts ayant été dépensés.

DIFFUSION DES PÉRIODIQUES

32 La diffusion des périodiques *La Tour de Garde* et *Réveillez-vous!* est un autre mode de prédication de l'évangile du Royaume. La Société conseille de fixer un jour de la semaine pour la diffusion de ces périodiques, soit de maison en maison, de magasin en magasin ou dans les rues. En général, le samedi a été choisi pour journée des périodiques, mais il n'est pas obligatoire que ce jour soit celui que doit choisir votre groupe. Ce peut être un jour quelconque de la semaine. L'expérience a montré qu'en allant avec les périodiques de maison en maison ou de magasin en magasin, on en assure une meilleure diffusion. On contacte de cette façon un plus grand nombre de personnes, avec lesquelles on peut s'entretenir. La Société ne décourage pas la diffusion dans les rues, mais elle n'est pas tout à fait aussi fructueuse. Nous laissons à chaque proclamateur le soin de décider quel mode de diffusion il préfère, mais nous savons que la propagation des périodiques de maison en maison donne plus de résultats. Les périodiques peuvent être lus par tout le monde. Plus vous en placerez, plus efficace sera votre prédication de la bonne nouvelle du Royaume. Nous devrions toujours présenter les derniers numéros de *La Tour de Garde* et de *Réveillez-vous!* contre la somme de 20 fr. en France, 3 fr. en Belgique et 25 ct. en Suisse. S'il vous reste des exemplaires de l'édition précédente, offrez-les avec les derniers numéros contre 40 fr. en France, 6 fr. en Belgique et 50 ct. en Suisse. C'est une bonne idée de revisiter les personnes qui vous ont déjà pris des périodiques dans le secteur que vous travaillez, car il est probable qu'elles vous en

redemanderont. Si, avec le temps, vous jugez bon de leur proposer un abonnement, n'oubliez pas de prendre des formules d'abonnement. Le facteur leur apportera ainsi leur périodique. On peut établir des routes de diffusion de *La Tour de Garde* et de *Réveillez-vous!*.

33 Avant l'étude de livre du groupe, le conducteur d'étude peut prendre des dispositions pour que les proclamateurs qui y assistent propagent quelques périodiques de maison en maison ou fassent quelques visites complémentaires avant le début de l'étude. La diffusion des périodiques de maison en maison est une bonne manière d'entraîner les nouveaux proclamateurs dans le champ. Il n'est pas nécessaire de donner des allocutions de trois à huit minutes. Trente à soixante secondes suffisent, le temps de souligner les caractéristiques du périodique. En présentant seulement des périodiques, le secteur sera parcouru rapidement.

PRÉDICATION ACCIDENTELLE

34 Etant des ministres de Dieu, nous devrions être prêts à prêcher la bonne nouvelle en tous temps et non seulement de maison en maison. Il y a de nombreuses occasions de rendre des témoignages non prévus à nos amis qui viennent nous visiter, à notre famille, au travail, dans le train ou l'autobus, et à ceux que nous rencontrons de temps à autre. Il est bon d'avoir des tracts sur vous, pour pouvoir donner quelque chose à lire à ceux à qui vous donnez un témoignage oral.

35 Les proclamateurs âgés et infirmes peuvent se livrer à la prédication au moyen du téléphone, de lettres et en parlant à leurs visiteurs.

CONFÉRENCES PUBLIQUES

36 Les conférences publiques ouvrent un autre champ d'action à tous les proclamateurs du Royaume. S'il est vrai qu'un seul orateur donne le discours, toutefois le groupe peut annoncer la conférence au moyen de feuilles d'invitation et, si on le juge utile, par des affiches. Les frères iront inviter les personnes de bonne volonté, puis ils les aideront à venir à la conférence, eux-mêmes ne manqueront à aucun prix d'y assister. Si le groupe local n'a pas un nombre suffisant d'orateurs pour donner une conférence chaque semaine, il peut se mettre

en rapport avec les groupes voisins et leur demander de lui envoyer des orateurs de temps en temps. La Société fournit des séries de discours qui peuvent être utilisées par les groupes. Outre la série courante, les sujets de conférence des deux années précédentes peuvent être utilisés et annoncés. La Société imprime des feuilles d'invitation qui peuvent habituellement être commandées et servir pour vingt-quatre discours différents. On peut donner ces discours à la Salle du Royaume ou en d'autres lieux. Il est bon de parler sur tout sujet spécial que vous croyez être profitable pour l'auditoire qui assiste ordinairement, on peut aussi utiliser les sujets contenus dans « *Que Dieu soit reconnu pour vrai!* » et *C'est ici la vie éternelle!*. Il n'est pas fourni de feuilles d'invitation pour ces derniers sujets, mais on peut les annoncer oralement.

37 Outre la série de conférences que vous pouvez donner à la Salle du Royaume pendant huit semaines ou plus longtemps, des dipositions peuvent être prises pour donner des discours dans les secteurs ruraux du territoire du groupe. Dans ces secteurs, on devrait organiser un témoignage complet en liaison avec la série de conférences publiques. Si l'on peut obtenir de nombreux locaux, tels que salles de mairie, écoles, maisons particulières de proclamateurs, parcs, vous pouvez les utiliser. Bon nombre de ces établissements vous seront peut-être ouverts gratuitement ou contre un prix modeste.

38 Une installation de haut-parleurs peut être efficace pour de telles réunions, mais elle n'est pas toujours indispensable. Si vous faites une telle installation dans les parcs ou en d'autres endroits, vous devriez vous conformer aux règlements en vigueur. Les haut-parleurs devraient être réglés de façon que la voix de l'orateur atteigne seulement l'assistance.

39 On peut organiser des conférences publiques aux rendez-vous de proclamateurs une fois par mois ou, si on le juge utile, on peut y donner une petite série de conférences.

40 La Société fournit les schémas imprimés de tous les discours publics qu'elle recommande pendant certaines périodes. Le comité du groupe devrait veiller à ce que l'on ne fasse appel qu'aux frères qui sont qualifiés pour donner un discours public. Il se peut que de temps à autre le groupe se voit prier d'envoyer un orateur pour un enterrement. La Société fournit le schéma d'un tel discours. Une personne compétente devrait être chargée de ce service, à moins qu'on demande tel frère, lui aussi capable de s'en charger.

COMMENT RAPPORTER NOTRE ACTIVITÉ DE MINISTRE

41 La Société comme le groupe local s'intéressent à l'étendue du témoignage donné mois après mois et année après année. Nous prions donc tous les ministres de remettre au groupe un rapport hebdomadaire de leur prédication de la bonne nouvelle.

42 La formule de rapport fournie par la Société permet au proclamateur de consigner chaque jour son activité de prédicateur. On peut en faire le total et remettre ce rapport au groupe à la fin de chaque semaine. Voici les indications désirées:

43 « Livres »: Nombre total de livres remis au public et aux personnes de bonne volonté, y compris les bibles.

44 « Brochures »: Nombre total de brochures remises au public et aux personnes de bonne volonté.

45 « Heures de service »: Temps passé à prêcher le message du Royaume au public et aux personnes qui ne sont pas déjà des proclamateurs du Royaume comme vous. Le temps qui doit être rapporté se compte à partir du moment où vous commencez votre prédication dans votre secteur jusqu'au moment où vous l'interrompez. Le témoignage accidentel rendu à ceux qui viennent vous visiter ou en d'autres circonstances peut être rapporté comme du temps passé dans le service.

46 « Nouveaux abonnements à *La Tour de Garde* et à *Réveillez-vous!* »: Nombre total des *nouveaux* abonnements obtenus auprès du public.

47 « Périodiques isolés »: Nombre total des périodiques remis à une personne quelconque, sauf à un proclamateur.

48 « Visites complémentaires »: Nombre total de visites faites pour donner un témoignage complémentaire. Vous rapportez une visite complémentaire chaque fois que vous conduisez une étude biblique à domicile. (La distribution de périodiques sur un parcours établi ne doit pas être comptée comme autant de visites complémentaires.)

49 Quiconque désire prêcher la bonne nouvelle et s'engager dans la bonne œuvre qu'accomplissent les témoins de Jéhovah peut remettre un rapport, comme un proclamateur de groupe, même s'il ne s'est pas encore voué. Si vous emmenez un nouvel intéressé dans la prédication de maison en maison en lui montrant comment accomplir ce travail et que ce dernier vous aide en prenant part à la conversation aux portes, votre

compagnon peut rapporter le temps qu'il a passé dans le service. S'il est jugé à propos que deux personnes travaillent ensemble dans un certain secteur, toutes deux peuvent compter le temps passé, mais une seule rapportera les visites complémentaires. Personne ne devrait faire un rapport pour un autre, à moins que ce dernier soit incapable d'établir son rapport à cause d'une infirmité ou parce qu'il ne sait ni lire ni écrire. Une personne peut avoir une bonne connaissance de la vérité et être capable de rendre témoignage pour avoir entendu parler de la parole même si elle ne sait ni lire ni écrire. On devrait aider de telles personnes pour qu'elles apprennent à lire et à écrire et les engager vivement à assister à l'école du ministère théocratique, afin qu'elles progressent plus rapidement vers la maturité et deviennent des ministres plus efficaces.

50 Les parents peuvent emmener leurs enfants dans le service, mais si les enfants ne s'intéressent pas à la prédication du message et ne les accompagnent que parce qu'il le faut, on ne devrait pas les compter comme proclamateurs. Les jeunes ministres peuvent remettre des rapports de service quand ils comprennent ce qu'ils font et manifestent le désir d'accomplir cette œuvre parce qu'ils savent que c'est la volonté divine. Les parents devraient emmener eux-mêmes leurs enfants dans le champ et ne pas placer cette responsabilité sur d'autres proclamateurs. Ils devraient toujours se rappeler que la raison pour laquelle nous allons dans le service c'est de prêcher la bonne nouvelle et que nous ne devrions pas nous faire accompagner par d'autres personnes, à moins qu'elles ne le désirent. La seule exception serait le cas des parents, qui devraient emmener leurs enfants, parce que c'est leur responsabilité. Si des enfants aiment sortir dans le champ et qu'ils aient besoin d'être entraînés davantage, rien ne les empêche alors d'accompagner d'autres proclamateurs qui sont disposés à les assister pour qu'ils parviennent à une plus grande maturité.

51 Il y a beaucoup de services essentiels que nous accomplissons tous les jours en rapport avec la prédication et que nous ne rapportons pas comme service dans le champ. Par exemple, notre étude personnelle, l'assistance aux réunions et aux conférences, la visite des malades et de ceux qui sont dans le besoin, les trajets dans le secteur, l'aide donnée pour les fichiers du groupe, le nettoyage de la Salle du Royaume, la manipulation des chaises et d'autres devoirs que nous avons le privilège d'accomplir dans le service de Dieu semaine après

semaine et mois après mois. Tous ces services sont nécessaires et nous les accomplissons avec joie, mais nous ne comptons pas ce temps comme temps passé dans le champ, parce que le temps que désire connaître la Société est le nombre d'heures vraiment passé à parler de la bonne nouvelle aux personnes qui ne sont pas encore dans la vérité. Ce faisant, nous remplissons notre obligation de prêcher la bonne nouvelle du Royaume dans le monde entier, unis à tous nos compagnons de service.

RAPPORT D'ÉTUDE

52 A la fin de chaque mois, les proclamateurs conduisant des études bibliques à domicile devraient remplir une formule de rapport d'étude pour chacune des études bibliques qu'ils dirigent. Les pionniers travaillant sur le territoire d'un groupe remettront également au groupe leurs rapports d'étude, mais le pionnier indiquera sur la carte de rapport qu'il envoie directement à la Société le nombre des études bibliques à domicile qu'il conduit. Le groupe ne rapportera pas ces études.

RAPPORT SUR LE NOMBRE D'ASSISTANTS AUX RÉUNIONS

53 Chaque ministre désigné pour présider à une réunion de groupe remettra à la fin de chaque mois un rapport d'étude à l'adjoint au serviteur de groupe. Ce rapport devrait toujours inclure le conducteur.

54 Toutes les conférences publiques, y compris celles qui sont données aux rendez-vous de proclamateurs, devraient faire l'objet d'autant de rapports à l'adjoint au serviteur de groupe, afin qu'elles puissent figurer sur le rapport mensuel envoyé à la Société. Les pionniers dans les territoires isolés indiqueront le nombre de conférences publiques sur les cartes de rapports qu'ils envoient directement à la Société.

RAPPORT SUR LE NOMBRE DE BAPTÊMES

55 La plupart de ceux qui veulent symboliser le don de leur personne peuvent le faire lors des assemblées de circuit et de district. Cependant si, en raison de certaines circonstances, le baptême devait être administré par le groupe ou un pionnier, le nombre des baptisés devrait être indiqué au

bas de la carte de rapport mensuel qui est envoyé à la Société. Si le groupe organise le baptême, c'est lui qui le rapporte.

RAPPORT MENSUEL DU GROUPE

56 Le troisième jour de chaque mois, le serviteur de groupe devrait envoyer le rapport de service de tout le groupe. Pour que le groupe puisse envoyer chaque mois un rapport complet et exact, il faut que chaque proclamateur ait remis pour la fin de chaque mois un rapport de service complet et tous les rapports d'étude biblique à domicile.

TOTAL DES RAPPORTS

57 Tous les rapports reçus par les filiales de la Société sont totalisés et le rapport mensuel est publié dans l'*Informateur*. Le rapport annuel de la prédication dans le monde entier paraît dans le *Yearbook of Jehovah's Witnesses*. Grâce à l'*Informateur* et au *Yearbook*, chaque ministre de la société du Monde Nouveau peut observer les progrès constants et l'expansion de l'œuvre du Royaume sur les plans local, national et international.

MINISTRES-PIONNIERS

58 Ce privilège de service est ouvert à tous les proclamateurs réguliers qui prêchent la bonne nouvelle du Royaume depuis au moins six mois après la date de leur immersion. Ils devraient avoir une recommandation favorable du groupe local. On demande aux pionniers de faire un minimum de 100 heures par mois ou 1200 heures par an. L'année de service de la Société commence le 1er septembre et se termine le 31 août de l'année suivante.

59 Si c'est nécessaire, un pionnier peut se livrer à une occupation profane pour subvenir à son entretien (Actes 18: 2, 3; 20: 33, 34). On doit regarder ce travail profane comme une occupation venant après le service de pionnier et le réduire au strict minimum. Si le pionnier peut s'organiser pour faire plus de cent heures, il recevra de plus grandes bénédictions. Pour que les pionniers puissent poursuivre leur service, les publications leur sont fournies à un tarif spécial.

60 La Société enverra une lettre d'informations et une demande d'entrée dans le service de pionnier à tout proclamateur

de groupe qui en fera la demande. Cette demande, remplie, sera remise au serviteur de groupe pour que le comité l'examine, puis elle sera envoyée à la Société. C'est la Société qui accepte ou refuse la demande. Elle fonde sa décision sur le rapport du comité du groupe, l'état de service du proclamateur pour l'année écoulée, l'avis du comité sur cet état et toute autre information à sa disposition. Si la demande est acceptée, le serviteur de groupe en sera informé. Si la demande est rejetée, la Société en informera directement le postulant.

61 Quiconque veut s'engager dans le service de pionnier devrait faire sa demande au moins trente jours avant la date où il désire commencer son service. Le futur pionnier peut demander qu'on lui attribue un secteur spécial. Il se peut qu'il désire soit travailler avec un groupe ou sur un territoire non attribué. La Société lui enverra des fournitures de pionnier après qu'il aura été accepté.

62 Si, à cause de maladie ou d'autres circonstances inévitables, le pionnier ne peut atteindre le minimum requis, il devrait en indiquer la raison au bas de sa carte de rapport. Le pionnier devrait s'efforcer de rattraper le temps perdu et de faire au moins 1200 heures par an, soit 100 heures par mois. Chaque pionnier doit faire un rapport mensuel, quel que soit le temps passé dans le champ. Il devrait garder au moins pendant un an ses feuilles de rapport journalier et les tenir à la disposition du serviteur de circuit, au cours de ses visites.

63 La responsabilité première du pionnier est de consacrer son temps à la prédication, de s'engager dans le service de maison en maison, des visites complémentaires, des études bibliques à domicile et des périodiques. Il devrait diriger tous les nouveaux intéressés vers le groupe. S'il travaille sur le territoire du groupe, il devrait assister aux réunions, comme il le faisait lorsqu'il était proclamateur de groupe. Tout ce qui s'applique au proclamateur de groupe s'applique au pionnier, sauf que le pionnier passe plus de temps dans le service qu'un proclamateur.

64 Si un pionnier désire changer de territoire, il écrira à la Société à ce sujet. Chaque fois que le pionnier change de territoire, il enverra son ancienne carte d'affectation. Si le pionnier se voit dans l'obligation d'interrompre son service, il en donnera les raisons à la Société et lui renverra sa carte d'identité et d'affectation. Le groupe et le pionnier seront informés de cette interruption de service.

65 Si un pionnier se rend dans un autre pays, avec l'intention d'y demeurer plus de trois mois, il devrait demander à la Société d'envoyer ses cartes d'état de service à la filiale de ce pays. Si, après son arrivée, il désire entreprendre le service de pionnier dans ce nouveau pays, il devrait informer la filiale de la Société de ses projets et lui dire où il espère commencer son service.

PIONNIERS SPÉCIAUX

66 Dans les rangs des pionniers, la Société choisit et nomme des pionniers spéciaux qui sont disposés à aller dans un territoire non attribué et à y organiser un groupe. Les pionniers spéciaux doivent travailler systématiquement ce territoire et faire les visites complémentaires. Ils rassembleront les personnes intéressées et s'efforceront de les organiser pour qu'elles forment un groupe et représentent ainsi Jéhovah sur ce territoire. Si l'intérêt le permet, on devrait commencer une étude de *La Tour de Garde* dès que possible. N'oubliez pas d'entraîner ces personnes afin qu'elles deviennent capables d'assumer les responsabilités d'un groupe local. En général, il est permis aux pionniers spéciaux de demeurer quelque temps avec le nouveau groupe jusqu'à ce qu'il soit capable de progresser seul.

67 Le pionnier spécial doit faire au minimum 140 heures et 50 visites complémentaires par mois. Une allocation spéciale est accordée chaque mois aux pionniers spéciaux, laquelle doit leur permettre d'atteindre le nombre fixé d'heures et de visites complémentaires. Le pionnier spécial peut prendre quinze jours de congé dans un mois de l'année de service, mais il doit atteindre la moitié du nombre d'heures fixé pour obtenir l'allocation. Une assistance spéciale est donnée au pionnier spécial à la fin de l'année pour chaque mois où il a fait 150 ou plus d'heures et 50 visites complémentaires. Il reçoit cette aide à la fin de l'année de service de la Société. Environ tous les six mois, le serviteur de circuit travaillera une semaine avec les pionniers sur leur territoire isolé. A la fin de sa visite, le serviteur de circuit fera parvenir un rapport sur l'activité du pionnier spécial.

PIONNIERS DE VACANCES

68 Tout proclamateur qui est régulier dans le service depuis six mois et qui est baptisé peut demander d'entreprendre le

service de pionnier de vacances. Les demandes pour pionniers de vacances seront traitées de la même façon que celles des ministres-pionniers.

69 Le service de pionnier de vacances est ouvert à tout moment de l'année au proclamateur qui peut travailler au moins deux semaines consécutives ou bien un mois, deux ou plusieurs mois comme pionnier. La quote-part est 100 heures par mois, sauf pour un pionnier de quinze jours, qui doit faire au moins 75 heures dans le mois. Cela signifie qu'il doit faire au moins 50 heures durant les deux semaines de service de pionnier et 25 heures durant le reste du mois. A la fin du mois, l'activité de pionnier de vacances sera indiquée sur la carte fournie à cet effet, laquelle sera envoyée à la Société. Une indication sera portée sur la carte d'état de service du proclamateur, montrant que celui-ci a été pionnier de vacances durant cette période.

SERVICE DE MISSIONNAIRE À L'ÉTRANGER

70 Les ministres qui sont dans le service de pionnier depuis deux ans ou davantage peuvent faire œuvre de missionnaire à l'étranger. Ils sont choisis par la Société et envoyés à Galaad, l'école biblique de la Watchtower. A la fin des cours, ils se voient attribuer des territoires à l'étranger. Le président de la Société décide s'ils doivent être affectés à un groupe de missionnaires, à une filiale ou nommés comme serviteur de circuit ou pour remplir tout autre service spécial. A tous ceux qui reçoivent une affectation de missionnaire, le bureau du président remet des exemplaires de *Counsel to Watch Tower Missionaries,* comprenant toutes les instructions nécessaires.

ORGANISATION DU GROUPE

71 Tout groupe de témoins de Jéhovah est composé de ministres. Ces ministres sont résolus, par la bonté imméritée de Jéhovah, à prêcher la bonne nouvelle du Royaume dans le monde entier, pour servir de témoignage. Ils travaillent dans l'intérêt l'un de l'autre et aident les gens de bonne volonté à acquérir la connaissance de la vérité concernant Jéhovah. Ils croient qu'il faut aimer Jéhovah Dieu en premier lieu et observer le second commandement ordonnant d'aimer son prochain comme soi-même.

72 Quand un groupe est organisé et reconnu par la Société, il reçoit un territoire déterminé pour y travailler. Des publications bibliques et d'autres fournitures sont envoyées afin que les membres puissent travailler ensemble comme un groupe de témoins de Jéhovah. Les frères les plus mûrs sont nommés serviteurs responsables des affaires du groupe.

73 Les réunions de groupe auront lieu à la Salle du Royaume et aux rendez-vous de proclamateurs. Si le groupe est petit et ne peut obtenir une Salle du Royaume, une maison particulière fera l'affaire. Pour le bien-être de tous les ministres du groupe, il est bon qu'ils se réunissent régulièrement. En étudiant ensemble, ils s'édifieront mutuellement dans l'amour et la foi. Toutes les personnes de bonne volonté sont les bienvenues et invitées à assister à ces réunions de ministres tenues dans le cadre du groupe.

74 Si les témoins de Jéhovah ne cherchent pas à recruter des membres, ils s'efforcent, par contre, de rassembler les autres brebis qui désirent louer Jéhovah et obtenir la vie dans le monde nouveau. C'est pourquoi le groupe doit tendre à l'accroissement et à l'expansion. Chaque groupe devrait espérer pouvoir augmenter de 10% tous les ans le nombre des ministres prêchant la bonne nouvelle dans le champ. En ne ménageant pas ses efforts, chaque groupe peut augmenter de 10% le nombre moyen des ministres de l'année écoulée. Cet accroissement devrait être obtenu, si possible, pour le mois de décembre. Vers la fin d'avril, on s'attend à ce que le groupe ait augmenté de 20% le nombre moyen des proclamateurs de l'année passée. On devrait s'occuper de ces nouveaux venus au groupe. Ils devraient recevoir une bonne instruction et être aidés à croître dans la maturité. On espère qu'au bout d'un an chaque groupe aura obtenu une augmentation moyenne de 10%. Un tableau indiquant les progrès du groupe devrait figurer au lieu de réunion du groupe.

75 La Société prend un vif intérêt à chaque groupe et, pour l'aider à maintenir son bien-être spirituel, elle lui envoie tous les six mois ou même plus souvent un serviteur de circuit. Une fois tous les six mois en moyenne, une assemblée de circuit est organisée à laquelle la Société envoie un serviteur de district pour servir tous les groupes dans ce circuit. Des assemblées de circuit, de district et des congrès nationaux sont organisés dans le monde entier dans le but de répandre des bénédictions spéciales sur le peuple de Jéhovah. En ces derniers jours, Jéhovah a édifié une organisation merveilleuse et le groupe local est un appui de l'organisation. Si tous les

membres du groupe sont en bonne santé spirituelle, de grands progrès seront accomplis et un témoignage merveilleux sera rendu pour la plus grande gloire du nom de Jéhovah.

PROCLAMATEURS ISOLÉS

76 Quand la Société est informée de l'existence d'une personne ou d'un groupe de personnes habitant un territoire qui n'appartient à aucun groupe, elle établira des rapports de groupe avec ces personnes. Ou bien, si le secteur qu'elles habitent n'est pas trop éloigné d'un groupe, elle l'attribuera à un groupe à proximité afin qu'elles puissent se réunir avec le peuple de Jéhovah. La Bible dit que là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, Jésus est au milieu d'eux. Aussi les isolés devraient-ils être pleins de confiance et se sentir proche de la société du Monde Nouveau. Ils devraient avoir des études de *La Tour de Garde* et d'autres études de la Bible afin de pouvoir marcher au pas avec la vérité. Ils devraient aussi essayer de s'engager dans toute l'activité de service décrite dans ce livret et qui est en plein accord avec les commandements de Jéhovah.

CARTE D'ÉTAT DE SERVICE DU PROCLAMATEUR

77 Quand quelqu'un commence à prêcher la bonne nouvelle et remet un rapport de son activité au groupe, on devrait établir une carte d'état de service au nom de cette personne. Ces cartes seront groupées en deux paquets, le premier indiquant ceux qui ont symbolisé le don d'eux-mêmes par le baptême et le second ceux qui ne sont pas baptisés. On notera chaque mois sur ces cartes l'activité des proclamateurs. On déterminera le nombre de proclamateurs d'un groupe en comptant le nombre de cartes dans le fichier des cartes d'état de service. Ces cartes seront accessibles aux serviteurs nommés et aux conducteurs d'étude de livre afin qu'ils puissent vérifier certains points et être en mesure d'apporter l'aide la plus efficace aux proclamateurs du groupe. Tout proclamateur voué qui se livre régulièrement à la prédication de maison en maison et qui est capable de rendre un témoignage efficace sans l'aide de quelqu'un d'autre peut demander au serviteur de groupe une carte d'identité.

78 Chacun devrait s'efforcer d'être un proclamateur régulier. Le proclamateur régulier est celui qui va dans le service et remet un rapport chaque mois. Le proclamateur irrégulier

est celui qui ne remet pas un rapport chaque mois ou ne se livre pas chaque mois à la prédication. Quiconque est actif comme ministre de l'évangile depuis six mois consécutifs sera considéré comme un proclamateur régulier; il devrait en être ainsi de tous les ministres de l'évangile. En trente jours, on peut certainement trouver une occasion de prêcher la bonne nouvelle à quelqu'un et aider son semblable à acquérir une meilleure compréhension de la Parole de Dieu. En ayant cela présent à l'esprit, chacun pourrait être un proclamateur régulier, s'il essayait. Quand il faut choisir des serviteurs et des conducteurs d'étude de livre, on devrait recommander comme serviteurs les proclamateurs qui sont réguliers et les plus mûrs. Quiconque veut être pionnier doit évidemment être proclamateur régulier avant de faire sa demande. Il faut entendre par là qu'il ne doit pas être resté inactif un mois durant les six derniers mois et qu'il prend ainsi bien soin de ses devoirs de ministre.

79 Quand un proclamateur va s'associer à un autre groupe, il devrait demander sa carte d'état de service et la remettre à son nouveau serviteur de groupe. Quand un proclamateur s'absente pour moins de trois mois, il devrait envoyer son rapport au groupe par la poste. S'il s'absente pour plus de trois mois, il devrait demander sa carte et la remettre au nouveau groupe.

SALLE DU ROYAUME

80 La Salle du Royaume des témoins de Jéhovah est le centre d'activité du groupe. Elle sert principalement pour les réunions du groupe. Tous ceux qui sont associés au groupe devraient assister régulièrement aux réunions de la Salle du Royaume. En dehors des réunions habituelles et du service, elle peut aussi servir pour des mariages et des enterrements. Des dispositions en ce sens devraient être prises par l'intermédiaire du serviteur de groupe.

81 Dans certaines localités, il arrive qu'un petit groupe ne trouve pas de Salle du Royaume. Il lui faut se réunir dans une maison particulière. Cependant, dès qu'on le juge utile et possible, des dispositions devraient être prises pour obtenir une Salle du Royaume convenable. La salle devrait être accueillante et propre. Sa façade devrait porter l'indication suivante: « Salle du Royaume des témoins de Jéhovah. » Si votre salle a une vitrine, on devrait la garnir de publications de façon à attirer l'attention des passants. On devrait employer les journaux qui publient gratuitement les heures de réunions. On devrait aussi afficher ces heures d'une manière bien visible sur le devant de la Salle du Royaume.

82 La Salle du Royaume entraîne des frais. Tous ceux qui sont associés au groupe ont le privilège de contribuer pécuniairement ou autrement à l'entretien et aux besoins de la Salle du Royaume. Le groupe doit décider lui-même s'il veut louer, acheter ou construire une Salle du Royaume. Ordinairement il est plus commode de louer une salle que de l'acheter. Cependant, à cause de préjugés ou pour d'autres raisons, il nous est quelquefois impossible de louer une salle. Dans ces circonstances spéciales, le groupe préférera peut-être acheter un terrain et y bâtir sa propre Salle du Royaume. En tout cas, c'est au groupe ou à l'unité de décider s'il doit louer ou acheter. Les frères ne devraient pas essayer de placer la responsabilité sur la Société en lui écrivant pour demander si une Salle du Royaume doit être achetée ou louée. Cela incombe au groupe. Chaque groupe a un comité pour s'occuper de telles affaires et les présenter au groupe.

83 A chaque réunion à la Salle du Royaume, on devrait désigner quelqu'un comme placeur, et les étrangers devraient surtout recevoir un bon accueil.

UNITÉS DANS LES VILLES

84 Quand, dans une ville, un groupe compte plus de 200 proclamateurs, il faudra peut-être former une nouvelle unité. Il se peut qu'il y ait d'autres raisons de former un nouveau groupe. Le comité du groupe devrait accorder toute son attention à cette question. Il faudra certaines choses: une nouvelle Salle du Royaume, d'autres serviteurs, il faudra délimiter un territoire et considérer encore d'autres points. Après avoir pris en considération toutes ces choses, le groupe pourra soumettre à la Société une demande de formation d'une nouvelle unité. Il vous sera, le plus souvent, possible d'attendre la visite du serviteur de circuit pour discuter cette question. Il est en mesure de vous donner de bons conseils sur la division de votre groupe en unités.

85 L'unité sera désignée d'après sa situation dans la localité, par exemple: « Unité Centre », « Unité Sud », « Unité Belleville ». Chaque unité fonctionnera séparément, comme un groupe. La Société enverra des instructions et des fournitures à chaque unité et chaque unité enverra directement son rapport à la Société.

SERVITEUR DE VILLE

86 Dans toutes les villes où existent deux ou plusieurs unités, la Société désignera un des serviteurs de groupe pour être « serviteur de ville ». Le serviteur de ville n'a aucune autorité sur les groupes autres que le sien. Cependant, il peut arriver que la Société désire se mettre en rapport avec lui à propos de questions d'une nature spéciale et l'informer de ce qu'elle attend de lui. Il peut être consulté par des serviteurs de groupe des autres unités, mais il ne lui est pas permis de faire des visites régulières dans les diverses unités.

QUALITÉS REQUISES DU SERVITEUR

87 Parmi tous les ministres du groupe, il est nécessaire de choisir des serviteurs pour diriger l'œuvre du groupe. Ces serviteurs devraient être des ouvriers mûrs et réguliers au sein du groupe. On ne devrait jamais choisir pour serviteur un nouveau venu. On ne devrait pas non plus choisir un homme d'après ses facultés naturelles ou ses succès dans les affaires de ce monde, mais plutôt d'après ses capacités comme ministre de l'évangile. S'il manifeste les fruits de l'esprit, tels que les décrit le chapitre cinq de l'épître aux Galates, il a les qualités requises pour faire un serviteur. Le verset suivant dit vrai: « Si quelqu'un aspire à la charge de surveillant, il désire une œuvre excellente. » (I Tim. 3: 1, *NW*). Il devrait être mûr et savoir quelles sont les responsabilités qu'entraîne la charge de surveillant. Il ne devrait pas aspirer à cette position pour dominer sur ses frères, mais plutôt pour les servir comme Jésus-Christ a servi ses disciples. Chaque fois que quelqu'un dans un groupe est recommandé pour occuper la position d'un serviteur, il serait bon de lire I Timothée 3: 2–7 et aussi Tite 1: 5–9 et de constater si le frère remplit les conditions requises. Vous noterez que l'apôtre dit qu'il ne devrait pas être un nouveau converti, de peur qu'il ne s'enfle d'orgueil. La maturité et de longues années de service donnent les qualités requises pour diriger.

88 Si des frères mûrs font défaut, on devrait recommander quelqu'un qui est proclamateur et qui a symbolisé le don de lui-même depuis au moins un an. Les ministres recommandés pour occuper des positions de serviteurs devraient être ceux qui sont dans la vérité depuis le plus longtemps, car ces derniers sont certainement plus qualifiés que ceux qui sont dans la vérité depuis un an seulement. Le serviteur de circuit doit aider les serviteurs dans le groupe à assumer leurs responsabilités et faire de son mieux, pendant sa courte visite, pour les amener à la maturité. S'il constate qu'un frère occupant une position n'a pas les qualités requises, il devrait recommander un frère plus capable, à condition qu'un tel frère soit disponible. On ne devrait pas recommander des sœurs s'il existe des frères qualifiés. Le comité du groupe peut recommander des frères pour qu'ils soient nommés comme serviteurs, si le besoin s'en fait sentir entre les visites du serviteur de circuit. Paul dit: « (Ne fais rien) par faveur. N'impose les mains à personne avec précipitation. » — I Timothée 5: 21, 22.

89 Quand des recommandations de serviteurs sont envoyées à la Société, le comité devrait donner deux noms pour chaque position à occuper, si de tels frères sont disponibles. Indiquer le premier et le second choix, les nom et prénom, l'âge, les années de service, la date de l'immersion, l'appartenance: oint ou autre brebis, la moyenne d'heures, de visites complémentaires et d'études bibliques à domicile durant les six derniers mois. On devrait fournir les mêmes renseignements sur les frères recommandés comme conducteurs d'étude; cependant on ne soumettra ici qu'un seul nom pour chaque recommandation. Quand on recommande un nouveau serviteur de groupe ou un adjoint au serviteur de groupe, on devrait donner son adresse complète et son numéro de téléphone. Le comité devrait indiquer clairement tous les motifs qui l'ont amené à recommander ce changement. La signature des trois serviteurs du comité devrait figurer au bas de la lettre envoyée à la Société. Si le serviteur de circuit doit desservir prochainement le groupe, le comité peut attendre sa visite pour faire ses suggestions concernant un changement. La Société ne se sent en aucun cas liée par ces recommandations du comité ou du serviteur de circuit, mais elle est heureuse de recevoir et de prendre les recommandations en considération.

NOMINATION DE SERVITEURS

90 La Société nommera les serviteurs indispensables pour s'occuper des affaires du groupe. Nous expliquerons un peu plus loin quels sont les devoirs des différents serviteurs. Il est parfois nécessaire de nommer une personne pour qu'elle occupe deux positions différentes. Des sœurs capables peuvent être nommées s'il n'y a pas suffisamment de frères. La Société enverra une lettre de nomination qui sera lue au groupe et classée dans le dossier permanent du groupe.

91 Un bon serviteur appréciera ses responsabilités envers le groupe. Il s'efforcera d'être là au moins vingt minutes avant le début de chaque réunion afin de pouvoir s'acquitter de ses devoirs et aider les proclamateurs dans leur activité de service. Il devrait tenir ses documents à jour, prendre part au programme, bien se préparer pour les réunions, et, par dessus tout, donner un excellent exemple dans le ministère dans le champ. Il doit aider volontiers d'autres proclamateurs à améliorer leur service en les emmenant avec lui dans le champ. Le serviteur de groupe est le ministre-président du groupe et tous les autres serviteurs nommés sont ses assistants, chargés de s'occuper chacun d'une partie bien déterminée de l'œuvre. Dans de grands groupes, il arrive souvent que les serviteurs ne peuvent pas assumer toutes les responsabilités de leur position, par exemple en ce qui concerne les publications et les périodiques. De tels serviteurs nommés peuvent avoir des assistants pour les aider. Ces assistants devraient avoir reçu du serviteur de groupe l'autorisation de remplir leur charge.

92 Quand il n'y a pas de frères voués et capables, la Société nommera des sœurs pour s'occuper de tout ce qu'entraîne une nomination. Les sœurs s'occuperont des affaires théocratiques de la même manière que les frères. Si, avec le temps, un frère devient capable et se voue à Jéhovah, le groupe de sœurs peut recommander ce frère comme serviteur de groupe, serviteur d'étude de *La Tour de Garde,* serviteur de l'école et conducteur d'étude.

SERVITEUR DE GROUPE

93 Le serviteur de groupe est nommé par la Société pour être le ministre-président et le surveillant de tout le groupe. Il devrait être bien familiarisé avec cet ouvrage afin de savoir quels sont ses devoirs et les devoirs de ses assistants. Toutes les communications avec la Société se feront par son intermédiaire, cela est plus commode. Le serviteur de groupe devrait vérifier régulièrement les fichiers des autres serviteurs, donner des conseils si cela est nécessaire et, au besoin, donner un assistant à chaque serviteur pour l'aider à s'occuper des fichiers et des autres choses à la Salle du Royaume.

94 Toutes les lettres que la Société destine au groupe lui parviendront par l'intermédiaire du serviteur de groupe. Il lira toutes les lettres adressées au groupe à la première réunion de service après leur réception ou bien à la date indiquée

sur ces lettres. Il remettra sans tarder la correspondance adressée à d'autres serviteurs. Les formules, les rapports et toute correspondance pour la Société seront approuvés par lui et envoyés à la Société par son intermédiaire. Cela n'interdit en aucun cas aux autres proclamateurs d'écrire directement à la Société, s'ils estiment qu'une telle correspondance est nécessaire.

95 Il veillera à ce que toutes les réunions soient bien conduites et commencent à l'heure et que ceux qui sont désignés assument leurs responsabilités. Il devrait préparer les réunions de service un mois à l'avance et en informer également bien à l'avance ceux qui doivent y prendre part, afin que ces derniers puissent faire des démonstrations et donner des allocutions efficaces. Il devrait projeter et organiser l'œuvre de prédication pour le groupe tout entier et donner ensuite le bon exemple en participant régulièrement à toutes les formes de service. Il devrait prendre des dispositions pour visiter les malades ou les faire visiter. Il devrait aider les frères qui sont malades spirituellement et veiller à ce qu'ils reçoivent un encouragement. Il devrait bien accueillir tous les nouveaux venus au groupe et veiller à ce que l'on entraîne ceux qui en ont besoin. Il devrait s'intéresser aux proclamateurs irréguliers afin de les aider à devenir réguliers, pour leur propre bien-être spirituel. Il devrait manifester de l'amour envers tous et être prêt à donner son appui, étant un serviteur serviable à la disposition des frères du groupe. S'il assume avec zèle ses responsabilités envers Jéhovah, le groupe entier lui donnera son plein appui et fera de bons progrès. Les devoirs du serviteur de groupe sont multiples, mais on peut les résumer en disant que c'est lui qui doit veiller sur tout le groupe et donner le bon exemple en ce qui concerne le zèle et la direction.

ADJOINT AU SERVITEUR DE GROUPE

96 Ce serviteur doit avoir les mêmes qualités que le serviteur de groupe et, si quelque chose arrive au serviteur de groupe, il devrait être prêt à intervenir et à assumer la responsabilité. Pour ce qui est des qualités requises, il devrait être le plus proche collaborateur du serviteur de groupe parce qu'il est son premier assistant lorsqu'il s'agit de veiller aux détails et de prendre la tête dans le service. Il devrait toujours prendre la direction du groupe en l'absence du serviteur de groupe.

97 Quant à ses charges, il additionnera chaque semaine les chiffres des rapports de service dans le champ, portera les totaux sur la feuille de rapport progressif, tiendra le serviteur de groupe au courant des progrès hebdomadaires, veillera sur les proclamateurs pour les aider dans le service et, en général, il sera une aide pour le serviteur de groupe. En vérifiant chaque semaine les cartes d'état de service, il peut constater quels sont les proclamateurs qui n'ont pas encore pris part au service. Si, à la fin du mois, il découvre que certains n'ont pris aucune part au service, il peut donner leurs noms au conducteur d'étude afin que ce dernier puisse les aider à sortir dans le champ au début du mois prochain. Et de nouveau, le quinze de chaque mois, une liste de proclamateurs qui n'ont pas encore remis de rapports devrait être donnée aux conducteurs d'étude pour que ces personnes soient aidées. Il est indispensable que l'adjoint informe les conducteurs d'étude sur ceux qui ont besoin d'être aidés non seulement pour aller dans le service mais aussi pour présenter le message du Royaume. Si des proclamateurs passent du temps dans le champ mais ne placent rien ou n'obtiennent aucun résultat, il est probable qu'un proclamateur mûr peut aider de tels frères. On peut informer sur ce point les conducteurs d'étude afin qu'on accorde l'attention nécessaire à ces frères.

98 Le rapport de l'activité du groupe durant le mois devrait être totalisé pour le trois du mois suivant et remis au serviteur de groupe pour qu'il le signe et l'envoie à la Société. Le tableau du groupe devrait être installé et les cartes d'état de service devraient être tenues à jour. Après avoir compté et totalisé les rapports d'étude biblique à domicile, il les remettra au serviteur des études bibliques, qui tient le relevé de toutes les assistances aux réunions. Il se sentira toujours libre d'attirer l'attention du serviteur de groupe sur des choses capables d'affermir et d'édifier le groupe.

99 L'adjoint au serviteur de groupe n'est pas seulement un serviteur qui tient des fichiers mais il est aussi un serviteur qui prend la tête dans le service.

SERVITEUR DES ÉTUDES BIBLIQUES

100 Le travail des études bibliques et l'activité des visites complémentaires sont les deux œuvres les plus importantes exécutées par les témoins de Jéhovah. Ce serviteur assistera tous les proclamateurs à participer à l'activité des visites complémentaires et des études bibliques. En vérifiant les

cartes d'état de service des proclamateurs et en travaillant aux différents rendez-vous de proclamateurs, il pourra aider beaucoup de frères à participer à ce travail. Il peut y avoir dans le groupe d'autres frères capables de l'assister pour entraîner des proclamateurs et montrer à ceux qui n'ont pas d'expérience dans ce travail comment il faut le faire.

101 Le serviteur des études bibliques tiendra le fichier des relevés d'étude classés par ordre alphabétique, selon le nom des intéressés. Son fichier contiendra des études conduites par des proclamateurs de groupe et des pionniers travaillant dans le territoire du groupe. Quand il recevra des rapports d'étude, il portera les indications sur les fiches de relevé d'étude. Il établira une fiche de relevé d'étude pour les nouveaux rapports d'étude. Les proclamateurs incapables de continuer une étude ou qui ne peuvent trouver quelqu'un pour s'en occuper en informeront le serviteur des études bibliques qui prendra des dispositions pour que quelqu'un reprenne l'étude. Si un rapport d'étude porte la mention « pas intéressé », il peut soit se renseigner, soit détruire toutes les formules qui s'y rapportent. Tous les rapports d'étude peuvent être détruits après avoir été relevés. On devrait visiter immédiatement toutes les personnes dont l'adresse est indiquée sur les fiches de visites complémentaires qu'il reçoit de la Société. Il peut fournir au serviteur du territoire et des périodiques les renseignements qu'il possède sur les personnes de bonne volonté; ces personnes seront alors visitées par ceux qui ont le secteur ou qui vont le travailler. Suivre l'intérêt suscité est une partie essentielle du programme des activités des témoins de Jéhovah. Le serviteur des études bibliques peut, en assumant avec zèle toutes ses responsabilités, aider de nombreux proclamateurs à parvenir à la maturité et de nouveaux intéressés à s'associer à la société du Monde Nouveau.

SERVITEUR DU TERRITOIRE ET DES PÉRIODIQUES

102 Ce serviteur veillera à la diffusion des périodiques ainsi qu'au territoire que la Société a attribué au groupe. Il devrait prendre un vif intérêt à la propagation des périodiques, que ce soit *La Tour de Garde* ou *Réveillez-vous!*, et encourager les proclamateurs à prendre part à leur diffusion. Il devrait apprécier combien il est important d'aller avec les périodiques de maison en maison et de magasin en magasin et de faire le travail dans les rues.

103 Ce serviteur établira les besoins en périodiques de chaque proclamateur. Les proclamateurs devraient prendre les pério-

diques afin que la commande soit toujours régulière. Il informera le serviteur de groupe du nombre de périodiques qu'il lui faut et, s'il doit changer ce nombre, ce changement sera fait par l'intermédiaire du serviteur de groupe. Pour tout changement, on emploiera la formule de commande de périodiques pour distributeurs. Le nombre de périodiques commandés devrait être un multiple de cinq, par exemple: 50, 55, 60. Cela aidera la Société dans ses envois.

104 Quand le serviteur du territoire et des périodiques reçoit ses périodiques, il devrait les compter, vérifier l'étiquette du paquet et informer le serviteur des comptes de l'édition et du nombre de périodiques reçus. A la première réunion après réception des périodiques, il les distribuera aux proclamateurs, selon leurs commandes. Les proclamateurs devraient payer les périodiques quand ils les reçoivent et prendre régulièrement le nombre commandé. L'argent reçu par le serviteur du territoire et des périodiques sera remis chaque semaine au serviteur des comptes.

105 Il indiquera au serviteur de groupe le nombre de feuilles d'invitation nécessaires pour chaque conférence publique. Il devrait veiller à ce que ces feuilles soient distribuées. Les feuilles d'invitation doivent être employées dans le secteur où est donnée la conférence publique. Elles peuvent être répandues à partir des rendez-vous de proclamateurs.

106 L'attribution des secteurs est du ressort du serviteur du territoire et des périodiques. Tout le territoire du groupe devrait être divisé en petits secteurs, dont l'étendue sera déterminée par le type de territoire et les circonstances locales. En général, deux à trois cents foyers constitueront un bon secteur. Chaque groupe devrait avoir une carte du territoire avec toutes les divisions. Elle devrait indiquer les limites de chaque secteur. Chacun de ces secteurs devrait porter un numéro.

107 On devrait attribuer suffisamment de secteurs aux rendez-vous de proclamateurs. Le conducteur d'étude devrait les tenir à la disposition du groupe qui travaille avec lui. Les pionniers travaillant avec le groupe recevront leur secteur par l'intermédiaire du serviteur du territoire et des périodiques. Tous les quatre mois, les secteurs devraient être rendus, pour vérification, au serviteur du territoire et des périodiques. Si un secteur est travaillé en moins de quatre mois, il devrait être rendu sans tarder. Un secteur peut être attribué de nouveau à un proclamateur aussi longtemps qu'il est travaillé convenablement avec les publications pour les campagnes et les périodiques et que les visites complémentaires et les études bibliques sont faites. Le serviteur du territoire et des périodiques organisera des témoignages en groupe et désignera des secteurs qui ne sont pas pris par les proclamateurs. Tout le territoire devrait être parcouru avec les publications pour les campagnes et avec les périodiques.

108 Ce serviteur peut faire des suggestions au serviteur de groupe quant aux lieux à choisir pour les conférences publiques. Des parcs, des petites villes et d'autres endroits sont indiqués sur les cartes de territoire et le serviteur qui est bien familiarisé avec le territoire saura où organiser des conférences publiques. Quand on a prévu des conférences publiques pour une certaine région, on devrait faire rentrer tous les secteurs de cette région afin qu'ils puissent être attribués pour des témoignages en groupe le week-end fixé. Le serviteur du territoire et des périodiques ne devrait pas oublier que le territoire doit être travaillé au moins deux fois par an. Plus souvent le territoire est parcouru, plus rapidement les personnes de bonne volonté se joindront à l'organisation. Si le groupe pense qu'il a besoin de plus de territoire, il peut toujours en demander à la Société. Si du territoire est disponible, il lui sera attribué. Si, après avoir vérifié les fichiers, le serviteur de circuit constate que le territoire n'est pas travaillé deux fois par an, il peut recommander qu'une certaine partie soit enlevée et attribuée à un autre groupe.

109 On pourra mettre en application telle ou telle méthode de publicité à laquelle aura songé le serviteur du territoire et des périodiques, à condition qu'elle n'entraîne pas trop de frais pour le groupe. Cela peut inclure un bel étalage à la Salle du Royaume, des entrefilets dans les journaux à propos de conférences publiques spéciales et d'assemblées, les heures de nos réunions sous la rubrique des cultes dans les quotidiens ou les hebdomadaires et d'autres choses encore. Notre œuvre principale consiste à proclamer le Roi et le Royaume, et le serviteur du territoire et des périodiques devrait veiller à ce que tout le territoire soit travaillé et que tous ses habitants aient l'occasion d'entendre parler du message du Royaume. Il travaillera constamment sous la conduite du serviteur de groupe.

SERVITEUR DES PUBLICATIONS

110 Chaque groupe devrait avoir une pièce propre et bien tenue pour les publications. Le serviteur des publications doit s'occuper des bibles, livres, brochures et autres fourni-

tures nécessaires pour les campagnes annoncées dans l'*Informateur*. Il devrait faire preuve de bon sens en commandant les publications afin de disposer en tout temps d'un nombre suffisant de publications, sans jamais avoir un trop grand nombre d'exemplaires de tel livre ou de telle brochure. La pièce réservée pour les publications devrait être ouverte environ vingt minutes avant et après chaque réunion afin que les proclamateurs puissent se procurer les publications nécessaires.

111 Une feuille de contrôle des sorties de publications sera tenue à jour pour indiquer le mouvement des publications. Au moins une fois par semaine un exemplaire de cette feuille de contrôle sera remise au serviteur des comptes avec la somme correspondante pour couvrir le montant des publications remises aux proclamateurs. S'il est nécessaire de remettre à crédit de petites quantités de publications aux proclamateurs, on l'indiquera sur la fiche de commande du proclamateur, lequel la signera. On ne fera pas d'autre crédit aux proclamateurs avant que les publications déjà prises à crédit soient payées. En recevant l'argent, le serviteur des publications indiquera le mouvement des publications sur la feuille de contrôle et remettra l'argent au serviteur des comptes, exactement comme lorsque d'autres publications sont remises aux proclamateurs. On devrait éviter de faire des commandes fréquentes et trop petites à la Société, mais le groupe devrait vérifier le stock à la fin du mois et s'il est insuffisant pour durer un mois, passez une commande pour le mois à venir en n'oubliant pas les besoins des pionniers travaillant dans son territoire. Le serviteur des publications devrait accorder toute son attention aux campagnes annoncées et voir s'il y a suffisamment de publications pour ces campagnes. Pour la plupart des groupes, une commande par mois à la Société devrait suffire pour que le stock soit toujours bien fourni. Les envois seront toujours expédiés par les moyens de transport les plus économiques et non par les plus rapides.

112 Les pionniers se procureront des publications dans la pièce réservée à cet effet et paieront comptant au tarif de pionnier. Le serviteur des publications gardera une feuille de contrôle pour toutes les publications remises aux pionniers et ensuite, à la fin de chaque mois, il totalisera la quantité de publications remises aux pionniers et la portera sur la demande de crédit pour publications. Cette formule devrait être établie en double exemplaire et indiquer en quel mois

les publications furent remises aux pionniers ainsi que le nom des pionniers qui les ont reçues. L'original de la demande de crédit sera, après avoir été vérifié et signé, envoyé à la Société par le serviteur de groupe afin que le compte du groupe puisse être crédité de la différence entre les tarifs du groupe et ceux des pionniers. Le double sera gardé par le serviteur des comptes. Les colis de publications envoyés par la Société seront ouverts et leur contenu comparé aux chiffres indiqués sur la commande. La facture devrait porter la mention « approuvé » ou bien les corrections nécessaires puis être transmise au serviteur de groupe. Celui-ci la vérifiera encore une fois et ensuite il la remettra au serviteur des comptes qui la classera. S'il y a des erreurs ou des questions concernant les envois, le serviteur de groupe devrait écrire immédiatement à la Société. Le serviteur des publications devrait toujours veiller à ce que l'ancien stock s'écoule d'abord et que les nouveaux envois soient mis à l'abri de l'humidité, dans un endroit propre.

113 Toutes les publications devraient être comptées deux fois par an et on devrait garder l'inventaire. Cela devrait être fait chaque année le 1er septembre et le 1er mars. On devrait tenir, pour chaque langue, une feuille d'inventaire progressif.

SERVITEUR DES COMPTES

114 Le serviteur des comptes tiendra les écritures du groupe relatives à ses fonds, ses recettes et ses dépenses. La Société a fourni un système de comptabilité à tous les groupes, qui devraient l'appliquer. Les détails en sont expliqués dans une feuille d'instructions séparée, remise aux serviteurs de groupe.

115 Les dépenses du groupe devraient être couvertes par les contributions locales. Le serviteur des comptes devrait veiller à ce que des boîtes pour contributions soient installées à chaque réunion de groupe et aux rendez-vous de proclamateurs. Le montant des contributions recueillies après chaque réunion devrait être inscrit sur une formule de reçu dont le double sera remis au serviteur de groupe. Le serviteur des comptes inscrira cette somme dans les comptes. Il recevra aussi de l'argent des frères s'occupant des publications et des périodiques et il inscrira les sommes dans les comptes. Il leur donnera des reçus pour cet argent. Le serviteur des comptes recevra les abonnements à *La Tour de Garde* et à *Réveillez-vous!*. Il devrait veiller à ce que le nom et l'adresse de l'abonné soient écrits lisiblement. Il recevra aussi de l'ar-

gent des proclamateurs et des pionniers pour les nouveaux abonnements et les renouvellements. La liste d'abonnements devrait être établie en double exemplaire. L'original ainsi que l'argent et les fiches d'abonnement devraient être remis chaque semaine au serviteur de groupe qui vérifiera et enverra le tout à la Société. Le double sera gardé dans le dossier du serviteur des comptes. A la fin de chaque mois, tous les comptes doivent être alignés et un relevé doit être lu au groupe. Tout l'argent reçu pour la campagne de publications devrait être envoyé à la Société ainsi que l'argent reçu pour les périodiques et les abonnements. On devrait inscrire cela sur la formule de paiement qui accompagnera le chèque, le mandat ou tout autre moyen de paiement sûr en usage dans le pays. On devrait veiller à ce que la formule de paiement soit remplie lisiblement et exactement. Elle devrait être signée par le serviteur de groupe.

116 Le serviteur de groupe et le serviteur des comptes devraient, dans leur intérêt, vérifier les comptes tous les trois mois pour voir s'ils sont exacts. C'est pourquoi on devrait garder dans un dossier toutes les factures, les doubles des formules de paiement et autres reçus et étiquettes qui interviennent dans la réception des marchandises et le paiement des factures. Après que tout est vérifié, on classera ces papiers dans un dossier permanent. En attendant que ces papiers et factures soient classés dans un dossier permanent, ils devraient être conservés dans un autre dossier. Il est recommandé de garder tous les reçus, les factures et autres papiers pendant une période de cinq à sept ans, même si vous réglez les comptes tous les mois et les vérifiez tous les trois mois.

117 Si le groupe désire ouvrir un compte en banque, celui-ci devrait être ouvert au nom du « groupe de témoins de Jéhovah de ..... » S'il y a des unités dans la ville, le nom sera « Unité ..... du groupe de témoins de Jéhovah de ..... » Tout chèque tiré sur la banque devrait être signé par le serviteur des comptes et contresigné par le serviteur de groupe. Si vous avez ouvert un compte en banque, vous devriez déposer toutes les semaines de l'argent à la banque.

COMITÉ DU GROUPE

118 Le serviteur de groupe, l'adjoint au serviteur de groupe et le serviteur des études bibliques forment le comité du groupe. Partout où cela est possible, ce comité devrait se composer de trois frères différents. Ils devraient être les frères

les plus mûrs et les plus capables du groupe local parce qu'ils occupent les positions comportant le plus de responsabilités. S'il est vrai que le serviteur de groupe a la direction de tout le groupe, il se présente parfois des questions qui nécessitent les conseils de deux autres frères. Il y a certaines choses dont le groupe devrait s'occuper par l'intermédiaire du comité. Le serviteur de groupe sera le président du comité.

119 Le comité fera les recommandations concernant les nominations de serviteurs, vérifiera toutes les demandes pour entrer dans le service de pionnier et fera une recommandation à la Société, indiquant si la personne doit être ou non nommée comme pionnier. C'est le comité qui examinera s'il est utile de diviser le groupe en deux unités. Chaque fois qu'une recommandation est envoyée à la Société, elle portera la signature des trois membres du comité.

120 Il peut y avoir un certain nombre de questions que le comité discutera puis présentera au groupe. Il s'agira peut-être de trouver une plus belle salle, de bâtir une Salle du Royaume, de verser des fonds pour certaines affaires légales, d'apporter une aide matérielle ou spirituelle aux pauvres et aux indigents, d'engager les frères à visiter certaines personnes pour les réconforter (surtout celles qui sont infirmes et incapables de quitter leurs foyers), de changer les heures des réunions pour qu'elles conviennent à la majorité des proclamateurs, de recommander d'envoyer des contributions à la Société pour avancer les intérêts du Royaume ou de prendre telle autre mesure. Le groupe devrait toujours être informé des actes ou des projets du comité. Le comité ne devrait jamais oublier qu'il dépense l'argent des frères qui composent le groupe, aussi devrait-il toujours avoir à cœur les meilleurs intérêts du groupe. Après que le comité est parvenu à une décision sur une chose concernant le groupe, cette chose devrait être présentée au groupe sous la forme d'une résolution. Si le groupe vote pour la résolution, le comité peut la mettre à exécution. Si la résolution est présentée au groupe par le président, le groupe a la liberté de donner son avis pour ou contre la résolution avant qu'elle soit votée. Si le groupe accepte la résolution telle qu'elle est présentée après que tous les faits ont été énoncés et désire voter immédiatement et donner au comité plein pouvoir pour agir, il peut le faire sans autre discussion.

121 Le comité peut en tout temps faire appel à des proclamateurs mûrs quand il discute de certaines questions telles que: Salles du Royaume ou autres affaires qui l'inciteront

peut-être à demander d'autres avis. Cependant c'est le comité qui prendra les décisions et rédigera la résolution à présenter au groupe, lequel décidera ou c'est lui qui fera les recommandations à la Société, auquel cas la Société décidera.

EXCLUSION

122 Quand, dans un groupe, des difficultés s'élèvent entre des proclamateurs, des pionniers, des missionnaires ou des serviteurs et quand de telles personnes enfreignent les principes chrétiens et que la question nécessite d'être examinée, c'est au comité à faire cette enquête, au nom de tout le groupe. Le comité peut, s'il le faut, exclure le ou les coupables. L'exclusion est une chose grave; elle signifie que le coupable est retranché de la société du Monde Nouveau de Jéhovah. Elle entraîne une grande responsabilité; c'est pourquoi le comité devrait agir selon la justice et examiner à fond la question. Si un membre du comité est partial et penche d'un côté avant d'avoir entendu le cas, les deux autres membres du comité devraient choisir un troisième frère qui soit mûr et compétent sur le plan spirituel afin de permettre au comité de régler la question. Le comité ne devrait jamais agir d'après des bavardages, mais quand des accusations sont portées contre quelqu'un, le cas doit être présenté au comité. Les Ecritures disent que c'est sur la déposition de deux ou trois témoins qu'une chose doit être établie, mais le comité doit être certain que ce sont des témoins et non des bavards ou des personnes qui rapportent simplement les choses qu'elles ont entendu dire. Le comité doit décider devant Jéhovah ce qu'il faut faire. Quand la culpabilité d'une personne est établie et qu'elle doit être exclue, une résolution devrait être rédigée et présentée au groupe, l'informant de la mesure que le comité a prise et déclarant que cet individu n'est plus membre du groupe. Le groupe n'est pas invité à donner son vote sur cette résolution. Si des membres du groupe désirent dire quelque chose quant à savoir si la personne doit oui ou non être exclue, ils peuvent le dire lors de l'audition des témoins, quand ils déposent pour ou contre la personne.

123 Si le comité croit que la personne devrait être mise à l'épreuve et non exclue, le comité peut fixer les conditions de l'épreuve et les annoncer au groupe afin qu'il sache ce qu'on attend de la personne.

124 Toute personne qui doit être exclue d'un groupe du peuple de Jéhovah ou dont on discute la conduite doit être informée de l'heure de la réunion où tous les témoins seront présents

et de l'objet de cette réunion. La personne qui est présumée coupable d'un méfait devrait être traitée avec amabilité et informée de ce qu'on dit concernant sa conduite. Elle devrait être invitée à venir à cette réunion. Si elle ne vient pas à la réunion à la date fixée par le comité, ce dernier devrait se renseigner pour savoir quelle date lui conviendrait le mieux. On devrait donner à cette personne l'occasion de faire une déclaration et de déposer en sa faveur devant le comité; de même le comité sera tout aussi disposé à présenter ses témoins ou d'autres qui portent des accusations. La décision du comité devrait être définitive et respectée par tout le groupe. Le comité informera alors la Société de la mesure qu'il a prise, s'il s'agit d'une exclusion, et la Société enverra au groupe une carte d'exclusion qui sera gardée dans le dossier du groupe jusqu'à ce que la personne exclue soit réintégrée. Alors la carte d'exclusion sera renvoyée à la Société; elle portera la date de la réintégration et la signature du serviteur de groupe. Les personnes exclues ne seront reconnues par personne dans le groupe et la main droite de l'amitié ne leur sera pas tendue. Tant qu'elles se conduisent bien, il n'est pas nécessaire d'interdire aux personnes exclues d'assister aux réunions. Elles auront accès à toutes les réunions auxquelles le public est invité. Elles peuvent venir écouter et peut-être se repentiront-elles de leur conduite passée. Il ne leur est pas permis d'assister à des réunions dans les maisons particulières, celles qui servent, par exemple, de rendez-vous de proclamateurs. — II Jean 10, 11.

125 Si une personne exclue se repent de ses péchés et manifeste nettement, sans qu'on puisse en douter, son repentir pendant un certain temps (dans la plupart des cas, ce sera au moins un an, dans d'autres même plus longtemps), elle peut demander sa réintégration par écrit au serviteur de groupe, le priant qu'on veuille prendre sa demande en considération. Le comité peut la convoquer et écouter sa requête. Si le comité est convaincu qu'un changement s'est opéré dans son cœur et qu'elle s'est détournée de son péché, cela pendant un temps considérable, si le comité croit que Jéhovah l'a pardonnée à cause de son cœur repentant et s'il constate que l'exclue éprouve un regret sincère et a renoncé à sa conduite antérieure, ce sera à lui de décider s'il faut ou non la réintégrer. Si le comité décide la réintégration, il rédigera une résolution et annoncera au groupe que cette personne est réintégrée. Il informera la Société en renvoyant la carte d'exclusion de cette personne, avec les indications voulues. La

personne exclue peut alors être reconnue comme un membre du groupe et on peut de nouveau la considérer comme un frère. Elle peut participer au service dans le champ et jouir de privilèges de service limités. Si le comité croit qu'on doit lui imposer encore certaines restrictions, ces restrictions devraient être annoncées et si l'intéressé les observe, il sera considéré comme ayant une bonne tenue. Le groupe qui a exclu une personne est celui qui la réintègre, même si cette dernière est allée dans un autre groupe. Le second groupe doit donner ses raisons et ses recommandations en suggérant la réintégration au groupe qui a procédé à cette exclusion.

126 Le comité du groupe porte devant Jéhovah la responsabilité de garder la pureté de l'organisation. C'est chose grave que de retrancher une personne de la société du Monde Nouveau, mais c'est chose tout aussi grave que d'avoir comme membre de l'organisation une personne impure qui la souille.

SERVITEUR D'ÉTUDE DE « LA TOUR DE GARDE »

127 Ce serviteur présidera à l'étude du périodique « *La Tour de Garde* ». C'est la principale étude du groupe, aussi chacun de nous devrait faire un effort pour y assister. Ce serviteur veillera à ce que les vérités présentées dans l'article de *La Tour de Garde* en train d'être étudié soient bien soulignées dans la discussion des questions posées. Il devrait suivre le programme d'étude tel qu'il paraît dans le périodique. Comme conducteur, il devrait s'être bien préparé à l'avance. Il devrait écouter les commentaires avec attention et faire répondre autant de personnes que possible dans l'heure fixée pour l'étude. L'étude devrait s'ouvrir et se clore par un cantique et la prière. Après la prière qui ouvre l'étude, le conducteur peut brièvement énoncer quelques questions ou points intéressants qui seront développés au cours de l'étude. Cela peut être fait en quelques minutes, probablement deux ou trois. Si c'est la suite de l'étude de la semaine passée, il peut citer quelques points intéressants de l'étude précédente. Les questions devraient être posées, le serviteur fera répondre ceux qui lèvent la main. Si aucune main ne se lève, il appellera d'office quelques frères pour qu'ils fassent un commentaire. Il devrait faire preuve de bon sens en appelant des personnes qui n'ont pas levé la main, afin de n'embarrasser personne. Après discussion de la question, le paragraphe qui la traite sera lu. Si le temps le permet, on peut faire lire, avant de passer à la lecture du paragraphe, quelques références bibliques. On peut désigner chaque semaine un lecteur différent

pour lire les paragraphes, mais veillez toujours à ce que ce soit un lecteur compétent. S'il n'y a qu'un seul frère capable de bien lire, il pourra lire chaque semaine. L'étude de *La Tour de Garde* ne devrait pas dépasser une heure, et dix autres minutes devraient suffire pour l'ouvrir et la clôturer, ce temps comprend les communications que le serviteur d'étude de *La Tour de Garde* peut recevoir du serviteur de groupe.

LE SERVITEUR DE L'ÉCOLE DU MINISTÈRE

128 Ce serviteur présidera à l'école du ministère et prendra un intérêt particulier au développement de chaque étudiant. L'étudiant devrait essayer de devenir un orateur public, tel devrait être son but; mais pendant qu'il étudie à cette école, il peut améliorer le témoignage qu'il rend de porte à porte, dans les visites complémentaires et les études de livre ainsi que les privilèges qu'il peut avoir dans les réunions de service et dans les commentaires aux études.

129 Afin de donner à l'étudiant suffisamment de temps pour préparer son devoir, on devrait l'en informer au moins trois semaines à l'avance. Quelques étudiants auront peut-être besoin d'aide pour bâtir et préparer leurs allocutions. Si le serviteur peut leur donner un peu de son temps ou demander à d'autres étudiants de les aider, il peut le faire.

130 Il est nécessaire que le serviteur de l'école fasse à l'avance une préparation considérable afin d'être parfaitement au courant des matières sur lesquelles l'étudiant va parler, sinon il sera incapable de donner de bons conseils. Les conseils devraient être donnés avec amour et bienveillance, dans le but d'aider l'étudiant et non pour l'embarrasser. Ces conseils ne devraient pas excéder deux minutes. Ils devraient toujours souligner deux ou trois bons points, montrer comment l'étudiant s'est amélioré puis faire ressortir deux ou trois points qui ont encore besoin d'être améliorés. Le serviteur de l'école peut donner des allocutions d'étudiant ainsi que des discours d'instruction. Quand il donne des allocutions d'étudiant, il devrait recevoir des conseils de quelqu'un désigné à cet effet. Il devrait s'occuper de la bibliothèque de l'école du ministère théocratique à la Salle du Royaume ou là où elle se trouve.

CONDUCTEURS DES ÉTUDES DE LIVRE

131 Chaque conducteur d'étude de livre du groupe sera nommé par la Société. Le nombre des conducteurs d'étude devrait, dans un groupe, être égal au nombre des rendez-vous de

proclamateurs. Le serviteur de groupe chargera les conducteurs d'étude de desservir les divers rendez-vous de proclamateurs. Le conducteur d'étude a non seulement la responsabilité de diriger l'étude chaque semaine, mais il devrait aussi prendre la tête dans la prédication, au rendez-vous de proclamateurs. Il devrait recevoir une liste avec les noms de tous les proclamateurs désignés pour ce rendez-vous, ainsi que leurs adresses, afin qu'il puisse les aider d'une manière ou d'une autre à assister à la réunion et à participer au service dans le champ. Le premier et le quinze de chaque mois, l'adjoint au serviteur de groupe devrait donner au conducteur une liste des proclamateurs qui n'ont pas encore remis de rapports jusque-là ou qui n'ont pas travaillé le mois précédent. Le conducteur d'étude fera tous ses efforts pour aider ces proclamateurs à sortir dans le champ. Si dans son groupe quelques-uns ne sont pas habitués à aller de maison en maison, il devrait leur apporter son aide dans cette forme du service. Il aura des secteurs autour du rendez-vous de proclamateurs. Ils seront à la disposition de ceux qui travaillent avec lui dans les témoignages en groupe lors des week-ends ou avant l'étude dans la soirée.

132 S'il lui arrive une fois de ne pas pouvoir assister à l'étude, il devrait se faire remplacer, et la même chose s'applique concernant le service lors des week-ends. S'il ne peut être au rendez-vous de proclamateurs pour prendre la tête dans le service, il devrait demander à un autre frère de le remplacer.

ORATEUR PUBLIC

133 Toute personne se présentant devant un public pour prononcer un discours au nom des témoins de Jéhovah et comme représentant de la Watch Tower Society devrait être bien versée dans la connaissance de la vérité et capable de s'exprimer avec clarté sur la Parole de Dieu. Le comité du groupe devrait décider quels frères peuvent être employés comme orateurs publics. Il peut prendre en considération les recommandations du serviteur de l'école. Les orateurs publics devraient aussi être d'excellents ouvriers dans le champ et donner l'exemple dans le témoignage de maison en maison. Ils devraient être des frères qui assistent régulièrement aux réunions et qui ont une bonne conduite chrétienne.

134 Si un groupe n'a pas suffisamment d'orateurs pour exécuter ses programmes, le serviteur de groupe peut demander l'aide de groupes voisins. Celui qui est désigné pour donner un discours public devrait travailler le matin de maison en

maison, avec le groupe. Si l'orateur invité doit faire un trajet assez long, il pourra peut-être venir la veille et un frère du groupe local devrait l'accueillir afin que le lendemain l'orateur soit prêt à aller dans le champ avec le groupe qu'il dessert. Un serviteur dans un groupe ne devrait pas accepter, dans le mois, plus d'une invitation pour donner un discours. Les serviteurs sont nécessaires dans leur groupe pour s'occuper de l'activité locale.

RÉUNIONS DU GROUPE

135 Un mot à propos de l'importance des réunions du groupe. Si quelqu'un se dit témoin de Jéhovah et membre de la société du Monde Nouveau, il peut uniquement le prouver en s'associant aux témoins de Jéhovah et à la société du Monde Nouveau. Nous avons à ce sujet le conseil donné par l'apôtre Paul, dans Hébreux 10: 24, 25: « Veillons les uns sur les autres, pour nous exciter à la charité et aux bonnes œuvres. N'abandonnons pas notre assemblée, comme c'est la coutume de quelques-uns; mais exhortons-nous réciproquement, et cela d'autant plus que vous voyez s'approcher le jour. » Jéhovah nous conseille ici de faire une confession de notre espérance dans ces réunions: l'étude de *La Tour de Garde,* l'étude de livre du groupe, l'école du ministère et la réunion de service. Par notre présence et par nos paroles lorsque nous avons l'occasion de nous exprimer, nous pouvons nous stimuler mutuellement dans l'amour et les bonnes œuvres et nous encourager à persévérer dans l'œuvre merveilleuse que nous avons entreprise. C'est pour notre bien spirituel que nous assistons à toutes les réunions du groupe. Nous y recevons des bénédictions et, à notre tour, nous pouvons dispenser des bénédictions à d'autres. Particulièrement à l'étude de *La Tour de Garde* et à l'étude de livre de groupe, nous avons une merveilleuse occasion de nous bénir mutuellement. Nous devrions nous efforcer de faire au moins un commentaire durant l'étude. Les commentaires que nous faisons nous aideront à améliorer notre ministère et à montrer de l'amour et de l'estime pour autrui en les édifiant spirituellement par la vérité. Quand des personnes de bonne volonté vous accompagnent, elles seront heureuses de vous entendre vous exprimer et, par votre exemple, vous les formerez pour leur vie future comme témoins de Jéhovah, car elles verront en vous une personne qui donne l'exemple en prenant part aux réunions. Quand elles deviendront des témoins de Jéhovah, elles participeront aussi aux réunions.

L'ÉTUDE DE « LA TOUR DE GARDE »

136 Cette réunion devrait être tenue dans la langue du pays, mais s'il y a, dans le groupe, un nombre de personnes qui parlent une autre langue, on peut organiser une étude de *La Tour de Garde* (ou une étude de livre) pour le profit de ces frères. Ils parviendront à une meilleure compréhension en s'exprimant dans leur propre langue et en étudiant également *La Tour de Garde* dans leur langue. Les réunions en d'autres langues ne devraient pas avoir lieu aux mêmes heures que les réunions régulières du groupe; ordinairement elles peuvent être tenues dans la Salle du Royaume. Les frères parlant et étudiant en d'autres langues devraient aussi assister aux principales réunions de *La Tour de Garde* afin de se familiariser avec la langue de la nation où ils résident. Si des frères habitent à de longues distances de la Salle du Royaume, on peut organiser pour eux des études de *La Tour de Garde,* les dimanches ou d'autres jours qui leur conviennent. Il vaut mieux qu'ils aient une étude de *La Tour de Garde* à l'endroit où ils résident que de manquer cette étude à cause du long trajet à parcourir pour se rendre à la réunion centrale. Un frère habitant cet endroit sera nommé comme conducteur d'étude.

LA RÉUNION DE SERVICE

137 Les réunions de service donnent aux témoins de Jéhovah l'occasion d'apprendre la manière la plus pratique et la plus efficace d'accomplir leur œuvre de prédication. Le serviteur de groupe organise ces réunions. Après la réception de l'*Informateur,* il établira, pour tout le mois, le programme de ces réunions. On désignera les frères qui doivent y participer et, en les informant suffisamment à l'avance, ils pourront bien se préparer et donner des conseils utiles lors de la réunion. Il existe beaucoup de manières pour rendre une réunion de service intéressante. Il est bon de la diviser en trois ou quatre parties et de désigner un frère différent pour traiter chaque partie.

138 Le serviteur de groupe connaît les problèmes locaux et ce qui est nécessaire; il peut donc préparer les réunions de service de façon qu'elles aident à surmonter ces difficultés. De temps à autre, les frères ou les serviteurs qui l'assistent peuvent lui offrir des suggestions qu'il retiendra et fera ressortir dans les réunions. Il y a quelques idées que nous voulons bien souligner afin qu'elles restent gravées dans la mémoire

des frères. La première réunion de chaque mois est basée sur le thème que donne le calendrier. Vous pouvez employer et développer l'article que publie chaque *Informateur* sur ce thème ainsi que les matières pertinentes que vous trouvez dans *La Tour de Garde.* Quinze à vingt minutes peuvent être prévues pour ce thème. Les autres semaines du mois, un autre thème peut être développé, si on le juge utile. Ils peuvent être basés sur le texte quotidien ou un autre article de l'*Informateur.* Ce thème peut être appuyé par des démonstrations, des discussions autour d'une table, des dialogues, des discussions avec questions et réponses et des allocutions de service. Une réunion de service idéale est simple, pratique et ne s'écarte pas du sujet. Nous ne devrions pas essayer de mettre sur pied une grande représentation dramatique avec de nombreux accessoires de théâtre. Des tableaux naturels peuvent être présentés de l'estrade, comme les études bibliques, les visites complémentaires et le témoignage de maison en maison, et ils peuvent être utiles. Ce sont les paroles dites et la façon dont elles sont dites qui est important et non la mise en scène.

139 Les frères devraient prendre part avec joie et sincérité à la réunion de service, sachant que c'est un privilège de service et qu'ils ont la responsabilité de bien accomplir leur part. On devrait répéter les démonstrations, soit à la maison, soit à la Salle du Royaume, afin que chacun sache son rôle et quand il doit faire son apparition. De cette manière, la démonstration se déroulera bien et ne sera pas gauche. Si la réunion de service a un programme bien équilibré, divisé en trois ou quatre parties cohérentes et qu'elle suit les suggestions de l'*Informateur,* elle instruira et édifiera les proclamateurs du Royaume. La réunion de service, comme toutes les autres réunions, devrait s'ouvrir par un cantique et la prière et se clore de la même manière. Cependant, dès que la réunion est ouverte par un cantique et la prière, une brève discussion du texte quotidien suivra. A la fin du programme, on devrait donner le programme de la semaine suivante afin que le groupe sache s'il doit apporter « *Eprouvez toutes choses* » ou étudier un article de l'*Informateur* en vue d'une discussion par questions et réponses. Ainsi le groupe pourra se préparer pour cette réunion comme pour toutes les autres réunions du groupe.

ÉCOLE DU MINISTÈRE THÉOCRATIQUE

140 Tous les frères, jeunes et vieux, devraient s'y inscrire et assister régulièrement à l'école du ministère théocratique.

Bien que les sœurs ne s'y inscrivent pas, elles devraient y assister à cause des conseils pratiques et de l'instruction donnés par cette école. Quand un frère doit y prendre la parole, il devrait veiller à être bien préparé et présent à l'heure pour donner son allocution. N'oubliez pas que beaucoup de frères dans le groupe désirent vous entendre et vous ne devriez pas les décevoir. Mais, ce qui est plus important, songez à l'expérience que vous acquérez en vous préparant pour une plus grande extension de votre ministère: peut-être une position de serviteur et probablement des responsabilités comme orateur public.

141 En ouvrant le cours, le serviteur de l'école fera l'appel et ceux qui se trouvent dans l'assistance répondront: « présent. » Les orateurs donneront leurs feuilles de conseil à l'instructeur, cela avant le début du cours afin que le serviteur sache quels points il doit vérifier. Ayez toujours présent à l'esprit que les conseils donnés servent à votre édification et à votre amélioration. Notre but dans la vie est d'avancer vers la maturité et de devenir un homme fait en accord avec Jésus-Christ. Ecoutons donc les conseils qui nous sont donnés et essayons constamment de nous améliorer.

ÉTUDES DE LIVRE DU GROUPE ET RENDEZ-VOUS DE PROCLAMATEURS

142 On devrait considérer tous les endroits où sont tenues les études de livre du groupe comme autant de rendez-vous de proclamateurs. Non seulement la Salle du Royaume mais tous les endroits où ont lieu les études de livre du groupe devraient être des lieux où les frères peuvent se donner rendez-vous pour aller dans le champ. On ne perdra pas ainsi beaucoup de temps en trajet. Cela aidera les frères à mieux se familiariser avec les secteurs, parce qu'ils habitent la partie du territoire autour du rendez-vous de proclamateurs. Le proclamateur pourra ainsi passer plus de temps dans le service et travailler avec des frères qu'il connaît bien parce qu'il les rencontre à l'étude de livre du groupe. Le conducteur de livre devrait aussi prendre la tête dans le service et montrer un vif intérêt pour ceux qui assistent à cette réunion. Il devrait veiller à ce que des dispositions soient prises pour que tous les proclamateurs s'engagent dans le service et ne manquent pas de secteurs. Il manifestera le même intérêt pour toutes les personnes de bonne volonté et tous les nouveaux intéressés qui sont amenés aux rendez-vous de proclamateurs,

afin de les aider à parvenir à la maturité. Si le conducteur veille sur tous ceux de son petit groupe, il constatera qu'il se développera, qu'il déploiera une grande activité et sera une organisation prospère apportant de nombreuses bénédictions à l'assemblée.

143 Quand le rendez-vous de proclamateurs compte une assistance de quinze à vingt personnes, le serviteur de groupe songera à créer un autre rendez-vous. Si quelqu'un d'autre dans cette partie du territoire désire ouvrir sa maison, on pourra alors nommer un autre conducteur d'étude et la nouvelle maison pourra servir de rendez-vous pour aller dans le service du Royaume.

144 Outre cette réunion hebdomadaire pour étudier une des dernières publications de la Société, selon la même méthode que pour *La Tour de Garde,* on peut prévoir, à partir de ce rendez-vous, une soirée de visites complémentaires. On peut aussi organiser, avant l'étude, un témoignage en groupe avec les périodiques ou d'autres publications. Le rendez-vous de proclamateurs servira principalement pour les frères le dimanche matin et comme endroit où l'on peut aider de nouveaux proclamateurs à sortir dans le champ avec d'autres compagnons de service. Les conducteurs d'étude et les frères mûrs désignés pour assister les nouveaux pourront accorder ici plus d'attention aux proclamateurs que dans de grands groupes. Les progrès et l'extension de l'assemblée dépendront en grande partie de la vie de ces rendez-vous de proclamateurs. Si le groupe est petit, tout le travail aura naturellement pour centre la Salle du Royaume ou le seul lieu de réunion. Mais dans les groupes plus grands, qui comptent plus de vingt proclamateurs, le rendez-vous de proclamateurs jouera un rôle important dans l'extension sur le territoire.

CONFÉRENCES PUBLIQUES

145 Les groupes qui organisent des conférences publiques donnent aux personnes de bonne volonté une occasion merveilleuse de s'asseoir une heure pour écouter un exposé qui leur éclaircira de nombreux points. L'annonce des conférences publiques fera savoir à toutes les personnes de la localité ainsi qu'aux passants qu'ils y seront les bienvenus. Tous les proclamateurs du groupe devraient donner leur appui à la conférence publique. Ces conférences peuvent être tenues dans la Salle du Royaume, aux rendez-vous de proclamateurs,

dans des parcs et en d'autres endroits qui peuvent sembler convenables pour tenir de telles réunions.

146 Les conférences publiques ne devraient pas être ouvertes par la prière, mais le président peut l'introduire en faisant quelques remarques sur le sujet et en présentant l'orateur. Ses commentaires ne devraient pas durer plus de trente à soixante secondes. A la fin du discours d'une heure, on peut inviter l'assistance à poser des questions à l'orateur ou à s'entretenir avec les témoins de Jéhovah présents, cela à la clôture de la réunion. On devrait remettre gracieusement au public une brochure, un tract ou un périodique. On devrait aussi annoncer la conférence de la semaine suivante et les réunions régulières du groupe. Souvent la conférence précédera l'étude de *La Tour de Garde* et le public devrait être invité à assister à cette étude. Des personnes du groupe devraient être désignées comme aides; ce devrait être des personnes ayant un abord aimable. Elles devraient saluer les nouveaux venus et leur faire sentir qu'ils sont les bienvenus. On devrait informer ceux qui manifestent un vif intérêt de notre service spécial d'études bibliques gratuites à domicile. Peut-être pourra-t-on fixer un rendez-vous pour une telle étude.

L'INFORMATEUR

147 L'*Informateur* est publié par la Société afin que les ministres du monde entier sachent quels sont nos projets de service. Chaque proclamateur du Royaume devrait recevoir un exemplaire de l'*Informateur*. Le serviteur de groupe devrait veiller à ce que les malades, les infirmes ainsi que les pionniers reçoivent chaque mois un exemplaire de l'*Informateur*.

148 L'*Informateur* devrait être lu par tous les proclamateurs afin qu'ils soient toujours au courant de l'activité dans le champ et des dispositions pour la propagation des publications. On devrait ensuite étudier l'*Informateur* dans les réunions de service et des allocutions devraient être données sur les articles qu'il contient. On peut faire des démonstrations ayant pour base les matières fournies par l'*Informateur*. Le serviteur de groupe commandera le nombre d'exemplaires dont a besoin son groupe. Il prévoiera quelques exemplaires supplémentaires pour les personnes qui assistent pour la première fois à la réunion de service ou qui sont des nouveaux intéressés. Le groupe devrait garder chaque fois un exemplaire et le classer à des fins de référence.

FORMULES

149 La Société imprime toutes les formules qu'elle croit nécessaire pour les groupes, les pionniers, les serviteurs de circuit et les serviteurs de district. Commandez de telles formules selon vos besoins pour poursuivre l'œuvre. Les groupes ne devraient pas imprimer leurs propres formules ni des formules qu'ils croient efficaces. Aussi la Société insiste-t-elle pour qu'on emploie seulement les formules qu'elle imprime.

FONDS POUR LA PRÉDICATION

150 On demande de temps à autre comment la Société poursuit son œuvre et qui paie toutes les dépenses. La réponse est que des frères du monde entier envoient des contributions aux filiales ou à la Société, au 124 Columbia Heights, Brooklyn 1, N.Y. Ces contributions sont employées pour soutenir l'activité actuelle de la Société, l'œuvre d'expansion, l'envoi des missionnaires, l'ouverture de filiales et l'introduction de l'œuvre dans d'autres pays. Ces contributions sont envoyées par des particuliers, des groupes et des assemblées de circuit. La Société projette son travail année après année en se basant sur les contributions qu'elle reçoit pour l'œuvre du Royaume, soit de particuliers, soit des groupes.

151 Chaque témoin de Jéhovah a le privilège de soutenir l'œuvre de la société du Monde Nouveau en faisant, selon ses moyens, des offrandes volontaires de temps à autre. La plupart des contributions sont modestes, mais le total de toutes ces offrandes permet de poursuivre cette grande œuvre d'expansion. De cette façon, chacun de nous peut avoir une part dans la proclamation de la bonne nouvelle du Royaume dans toutes les parties du monde, car il soutient les frères qui sont partis pour faire œuvre de missionnaire, de pionnier spécial ou qui travaillent dans d'autres filiales en des pays lointains. La Société accuse la réception de toutes les contributions qu'elle reçoit. *La Tour de Garde* du mois de septembre contient un article intitulé « Contributions prévues » et de nombreuses personnes informent la Société par lettre de ce qu'elles croient pouvoir lui donner dans l'année à venir pour le service du Royaume. De cette façon, nous pouvons savoir ce que nous allons recevoir et jusqu'à quel point nous pouvons aller dans l'activité d'expansion. Quand les témoins de Jéhovah voient cet article dans *La Tour de Garde,* ils peuvent écrire au bureau, au 124 Columbia Heights ou à la filiale et dire à

la Société ce qu'ils croient pouvoir lui envoyer. Ils pourront alors soit échelonner l'envoi de la contribution sur toute l'année soit envoyer le montant en une seule fois, et cela par mandat ou chèque bancaire à la Watch Tower Bible and Tract Society, bureau du trésorier, 124, Columbia Heights, Brooklyn 1, New-York, ou bien à la filiale la plus proche.

152 Outre ces contributions, les proclamateurs du groupe supportent les dépenses entraînées par la Salle du Royaume et l'expansion locale de l'œuvre. Si le groupe a un excédent, il peut, par l'intermédiaire du comité, décider quelle partie des fonds il veut envoyer à la Société pour l'œuvre du Royaume. Cela s'applique aussi aux sommes qui restent lors des assemblées de circuit. Une partie peut en être envoyée à la Société pour le service du Royaume.

ACTIVITÉ DES CIRCUITS ET DES DISTRICTS

153 Afin d'assister les groupes ainsi que ceux qui habitent les territoires non attribués, la Société a pris des dispositions pour qu'ils reçoivent la visite régulière des serviteurs de circuit et de district, qui sont choisis et nommés par la Société. Un certain nombre de groupes constituent un circuit et un certain nombre de circuits forment un district. Chaque groupe et chaque proclamateur isolé recevra environ tous les six mois la visite du serviteur de circuit. Une assemblée de circuit, présidée par le serviteur de district, sera organisée dans chaque circuit environ tous les six mois. En raison de la distance ou d'autres circonstances, un circuit peut être divisé en deux parties et dans chaque partie se tiendra régulièrement une assemblée de circuit.

LE SERVITEUR DE CIRCUIT

154 Le serviteur de circuit recevra une liste des groupes de son circuit; elle portera le nom et l'adresse des serviteurs de groupe. Il sera aussi informé des proclamateurs et des pionniers habitant des territoires non attribués dans son circuit; il prendra des dispositions pour les visiter quand il se trouvera dans le voisinage. Certains peuvent être assistés quand il dessert des groupes. Quand deux groupes sont très proches, il est peut-être possible de partager la semaine entre eux. Une semaine entière peut être passée avec des proclamateurs isolés et des pionniers quand on le juge utile.

155 Le premier de chaque mois, il établira l'itinéraire le plus pratique et le plus économique pour le mois commençant soixante jours plus tard. Il soumettra son programme sans tarder au bureau de la Société en se servant de la formule prévue. Il écrira ensuite aux groupes pour les informer des dates où il les desservira. A ce moment-là, il demandera une liste de toutes les études de livre du groupe et celles qu'on lui recommande (pas plus de trois) de visiter durant son séjour. Sous l'appellation de chaque étude, le serviteur devrait faire figurer le nom du conducteur, des pionniers et des proclamateurs de groupe qui forment cette étude et indiquer ceux qu'il croit capables d'instruire d'autres dans la prédication de maison en maison. Il devrait indiquer les heures du matin et de l'après-midi où les proclamateurs les plus mûrs pourront travailler avec le serviteur de circuit pour recevoir instruction, particulièrement ceux qui sont associés aux groupes d'étude qu'il doit desservir. Le serviteur de circuit accusera la réception de tous ces renseignements et informera le serviteur de groupe de ses plans. Il enverra aussi au serviteur de groupe un nombre suffisant de formules de rapport de pionnier. Chaque pionnier remplira une de ces formules et la remettra au serviteur de groupe afin qu'elle soit, en même temps que les fichiers du groupe, à la disposition du serviteur de circuit pour qu'il les examine quand il se réunira avec tous les pionniers le mardi après-midi à 3 h 30. Si un pionnier ne peut le rencontrer alors, un autre moment sera fixé. Les feuilles de rapport journalier du pionnier pour l'année passée devraient être attachées au rapport complété soumis à son examen. Il rendra les feuilles de rapport avant la fin de sa visite. En dehors de la correspondance relative à sa visite et aux assemblées de circuit, il ne sera pas nécessaire que le serviteur de circuit et le groupe s'écrivent concernant les affaires du groupe.

ACTIVITÉ DU SERVITEUR DE CIRCUIT

156 Le travail du serviteur de circuit est double. Tout d'abord, et cette activité est la plus importante, il doit enseigner les autres à rendre un témoignage efficace de maison en maison. Ensuite, il doit vérifier l'organisation du groupe. Afin d'accomplir son premier travail, il devrait consacrer au moins 100 heures chaque mois à la prédication de maison en maison, aux visites complémentaires et aux études de livre à domicile. Il se peut qu'il lui faille faire de temps à autre du travail dans

les rues avec les périodiques ou répandre des feuilles d'invitation. Si le serviteur de circuit est marié et que sa femme l'accompagne, il devrait prendre des dispositions pour qu'elle aide les sœurs à devenir de meilleures proclamatrices de maison en maison.

157 Le mardi après-midi, de 1 h. à 3 h. 30, le serviteur de circuit vérifiera les fichiers du groupe et analysera son activité. Si des fichiers ne sont pas bien tenus, il donnera des conseils au serviteur responsable. A 3 h. 30, il se réunira avec les missionnaires, les pionniers spéciaux et les pionniers réguliers. Les pionniers peuvent poser des questions et recevoir des conseils. On discutera de l'efficacité de leurs allocutions de trois à huit minutes et de la manière dont ils passent le temps dans le champ. Lorsque sa visite s'achève, il enverra toutes les formules de rapport de pionnier à la Société en les accompagnant de ses commentaires. Son rapport contiendra des informations relatives au service du pionnier dans le champ, à sa capacité, sa conduite, son attitude et d'autres points semblables. Si le serviteur de circuit ne peut voir un pionnier, il essaiera de s'informer de la raison et écrira à la Société en conséquence.

158 Une réunion se tiendra avec les serviteurs et les conducteurs d'étude le mardi, de 18 h. 45 à 19 h. 15. Il y aura là une occasion de revoir le rapport précédent, d'examiner brièvement le travail du groupe pendant les six derniers mois et de parcourir le programme de la semaine. Ensuite l'école pour le ministère théocratique se tiendra de 19 h. 30 à 20 h. 30 et la réunion de service de 20 h. 30 à 21 h. 30. Comme conclusion de la réunion de service, le serviteur de circuit parlera quinze minutes sur les bienfaits de ces deux réunions et indiquera les améliorations à apporter. Il donnera aussi des détails sur le service dans le champ à partir des rendez-vous prévus par le serviteur de groupe et sur les dispositions prévues pour le service du mercredi. Il invitera tous les proclamateurs qui en ont la possibilité à travailler avec lui à partir de ces rendez-vous.

159 De 9 h. (ou plus tôt, cela dépend du territoire) à midi, les mercredi, jeudi et vendredi, le serviteur de circuit prendra la tête dans le service de maison en maison, entraînant les proclamateurs à donner un témoignage efficace et à devenir des compagnons en témoignant avec d'autres qui ont besoin d'aide. La femme du serviteur de circuit travaillera avec le groupe du même rendez-vous de proclamateurs. On devrait faire le texte quotidien, la prière, etc., de sorte à être à la

première porte à 9 h. Le témoignage de maison en maison ou l'activité des visites complémentaires et des études bibliques seront faits de 13 h. ou 14 h. à 16 h. ou 17 h. Les soirées seront consacrées aux rendez-vous de proclamateurs. L'étude se tiendra habituellement de 20 h. à 21 h. 15. On peut effectuer du travail de maison en maison avec les périodiques ou des visites complémentaires avant l'étude.

160 Les conducteurs d'étude réguliers, sauf là où une sœur est nommée, dirigeront l'étude. Le serviteur de circuit donnera une allocution de quinze minutes après l'heure d'étude et invitera tout le monde à venir le lendemain à ce rendez-vous afin de participer au service dans le champ. Il travaillera avec le plus possible de frères des groupes d'étude, autant que le lui permettra son emploi du temps, ayant toujours présent à l'esprit l'entraînement des frères les plus mûrs, y compris le serviteur de groupe, afin qu'ils deviennent plus compétents pour enseigner leurs semblables. Avant son départ, ceux qui ont été choisis pour aider d'autres seront désignés pour entraîner des proclamateurs nouveaux et irréguliers dans la prédication de maison en maison, et le serviteur de groupe devrait suivre cette activité d'entraînement. En notant les détails dans un carnet, le serviteur de circuit pourra vérifier, lors de sa prochaine visite, les progrès qui ont été faits par ceux qu'il a instruits et voir ce qu'ils ont fait pour assister d'autres. S'il a le temps de le faire, il travaillera avec d'autres proclamateurs prenant part au témoignage en groupe à partir du rendez-vous de proclamateurs.

161 Les groupes qui ont seulement deux études les tiendront les mercredi et jeudi soirs. Le vendredi soir sera alors consacré aux visites complémentaires et aux études bibliques à domicile. S'il y a plus de trois rendez-vous de proclamateurs, le serviteur de circuit travaillera avec les autres groupes d'étude lors de sa prochaine visite.

SAMEDI

162 De 8 ou 9 h. à midi et de 13 ou 14 h. à 16 h., on devrait prévoir le travail de magasin en magasin et de maison en maison avec les périodiques. On se donnera rendez-vous à la Salle du Royaume ou à un autre lieu central. Le serviteur de circuit passera toute la journée à entraîner d'autres à faire le travail des périodiques. Ceux qu'il a rencontrés à l'étude de livre du vendredi soir seront inclus dans ce programme d'entraînement. Le samedi à 18 h. 30, il se réunira avec tous les

serviteurs et discutera les affaires du groupe, y compris son rapport et les changements de serviteurs qu'il recommande. Il répondra aux questions et donnera des conseils encourageants. A 20 h. il parlera à tout le groupe. Le discours de service traitera de ce qu'il a constaté durant sa visite. Afin d'aider le groupe, il devrait parler sur les points qu'il juge utiles.

DIMANCHE

163 Le témoignage de maison en maison sera organisé le dimanche de 8 h. 30 ou 9 h. 30 à 13 h. ou 14 h. L'après-midi ou le soir, le serviteur de circuit prononcera un discours public. L'étude de *La Tour de Garde,* conduite par le serviteur d'étude de *La Tour de Garde,* suivra la conférence publique. Si la réunion peut être améliorée, le serviteur de circuit attirera l'attention sur ce point. Son discours final de trente minutes suivra l'étude de *La Tour de Garde.*

164 Le serviteur de circuit devrait d'ici là avoir établi son rapport sur le groupe. Il enverra l'original à la Société et remettra une copie au carbone au serviteur de groupe pour que celui-ci l'examine avec les serviteurs. Ils devraient l'analyser complètement et s'en référer périodiquement dans les semaines à venir afin d'améliorer le service du Royaume.

LOGEMENT ET DÉPENSES

165 Le groupe a le privilège de fournir le logement au serviteur de circuit (et à sa femme, s'il est marié) pendant la semaine de sa visite. Si personne ne peut accueillir le serviteur de circuit, ce dernier cherchera lui-même un logement. Le serviteur de circuit et sa femme devraient montrer leur appréciation pour toutes les dispositions prises en leur faveur et aider dans la mesure du possible — spirituellement et de toute autre manière — les frères et sœurs chez qui ils logent. La visite du serviteur de circuit demandera quelques modifications dans l'emploi du temps de chaque proclamateur. Cependant chacun d'eux sera heureux de les apporter afin de pouvoir retirer le maximum de profit de la visite. Le serviteur de circuit ne peut pas passer beaucoup de temps avec les frères dans leurs foyers ou aux repas. Il est venu dans le but d'aider les autres à prêcher la bonne nouvelle avec plus d'efficacité. Il lui faudra prendre un bon repos chaque nuit.

Une bonne coopération de la part de tous lui permettra de suivre son programme pour la semaine et les résultats se manifesteront par une prédication plus efficace de maison en maison les matins, les après-midi et les soirs.

166 Le serviteur de circuit tiendra un relevé précis de son activité dans le service ainsi que de ses dépenses. A la fin de chaque mois, il devrait en faire un rapport à la Société. Les serviteurs de circuit recevront une petite allocation de la Société, qui viendra s'ajouter à ce qu'ils retirent du placement des publications obtenues au tarif de pionnier. Les dépenses de la femme du serviteur de circuit, qui comprennent les frais de déplacement, de logement, de nourriture et l'allocation personnelle, qui est la même que celle du mari, seront inclues sur le rapport mensuel envoyé à la Société. On devrait chercher à réduire les dépenses au minimum.

167 Le serviteur de circuit établira son emploi du temps de façon à y inclure l'étude personnelle de la Bible, de *La Tour de Garde* et des autres publications de la Société. Cela est nécessaire pour se tenir au courant des connaissances les plus récentes et être capable d'instruire convenablement les frères. Sous ce rapport, il fera un bon usage du temps dont il dispose les « week-ends », c'est-à-dire les lundis et les mardis matins.

168 Toute la correspondance de la Société sera habituellement envoyée à l'adresse courante du serviteur de circuit. Cependant il devrait avoir une adresse permanente chez une personne du circuit qui fera suivre les lettres à son adresse, si cela est nécessaire. Il donnera à cette personne ses adresses courantes. Toutes les fournitures et les périodiques seront envoyés à son adresse courante. Il devrait commander les formules au moins un mois avant qu'il en ait besoin. Quand il envoie des rapports et des lettres à la Société, le serviteur de circuit devrait employer l'enveloppe spéciale fournie par la Société ou mettre sur l'enveloppe la mention: « Rapport de circuit. » S'il désire un supplément de périodiques, la Société, sur sa demande, les enverra avec l'envoi régulier. Il fera un versement pour les périodiques supplémentaires à la fin du mois. Les serviteurs de circuit obtiendront des publications des groupes, comme les pionniers.

LE SERVITEUR DE DISTRICT

169 Tous les six mois, le serviteur de district passera deux semaines dans chaque circuit. La Société enverra au serviteur

de district son itinéraire environ deux mois à l'avance, lui donnant la liste des circuits qu'il devra desservir. Pendant la première semaine, il travaillera généralement avec le serviteur de circuit lorsque ce dernier desservira un groupe, selon son programme; cela inclut la prédication de maison en maison et des conseils au serviteur de circuit sur la manière d'améliorer son travail. Les groupes prévoiront, si cela est possible, un logement pour le serviteur de district, comme ils le font pour le serviteur de circuit.

170 Pendant la semaine où il visite un groupe avec le serviteur de circuit, le serviteur de district passera le mardi après-midi, de 13 h. à 15 h. 30, avec le serviteur de circuit (et sa femme, s'il est marié) afin de se pencher sur ses problèmes et de s'informer de son service. Ce que le serviteur de circuit devrait normalement faire le mardi après-midi, il le fera le matin, avant de voir le serviteur de district. Cela s'applique aussi pour le mardi de la deuxième semaine. Après cela, les proclamateurs locaux auront l'occasion d'être entraînés par le serviteur de district dans la prédication de maison en maison. Il assistera à toutes les réunions du groupe, des pionniers et des serviteurs et donnera son appui à toutes les formes de service prévues. Il prendra note de toutes les améliorations à apporter et, s'il le juge nécessaire, complétera les conseils donnés par le serviteur de circuit. Le serviteur de district donnera au groupe l'allocution finale d'une demi-heure après l'étude de *La Tour de Garde,* le dimanche.

171 Si le serviteur de circuit désire être conseillé par le serviteur de district lorsqu'il dessert un groupe particulier, il peut prendre une telle disposition et desservir ce groupe en compagnie du serviteur de district, à condition que cela n'impose pas un long trajet au serviteur de district et à lui-même. Le groupe qui doit être desservi pendant cette semaine spéciale en sera informé par le serviteur de circuit et il pourra ainsi se préparer à recevoir la visite du serviteur de circuit et du serviteur de district. Le serviteur de circuit écrira au serviteur de district deux mois à l'avance au sujet des dispositions prises.

172 La première partie de la seconde semaine de la visite du serviteur de district dans le circuit sera consacrée au groupe sur le territoire duquel se tient l'assemblée de circuit. Le mardi soir, le serviteur de district donnera au groupe un discours de service d'une heure et esquissera l'activité de la semaine. Les matins et après-midi du mercredi et du jeudi

seront passés à assister les proclamateurs locaux dans la prédication de maison en maison. Les autres jours, soit le vendredi, samedi et dimanche seront remplis par les affaires de l'assemblée. En suivant l'emploi du temps indiqué ci-dessus, le serviteur de district (et sa femme, s'il est marié) seront capables de consacrer un minimum de 85 heures par mois dans le champ.

L'ASSEMBLÉE DE CIRCUIT

173 Chaque année, au 1er février, le serviteur de circuit recommandera à la Société deux villes du circuit où pourront se tenir, dans l'année de service suivante, des assemblées de circuit. Si un circuit est divisé en deux parties, il recommandera deux villes pour chaque partie. Les villes devraient être assez grandes pour pouvoir accueillir tous ceux qui assisteront à l'assemblée et voudront participer au service dans le champ. On ne devrait pas recommander une ville s'il n'est pas possible d'y loger ceux qui se rendront à l'assemblée. Le serviteur de circuit veillera à ce que, avec les années, des assemblées se tiennent dans les différentes parties du circuit.

174 Environ cinq mois à l'avance, la Société informera le serviteur de circuit de la ville choisie, des dates de l'assemblée, du nom du serviteur de district et lui fournira le programme de l'assemblée et d'autres renseignements. Environ deux mois avant les dates fixées pour l'assemblée de circuit, la Société informera les groupes de la date de l'assemblée et du lieu. Tous les proclamateurs s'efforceront d'arranger leurs affaires afin de pouvoir y assister et être édifiés par cette grande disposition prise en vue de leurs progrès théocratiques.

175 En même temps que la lettre l'informant de l'assemblée, chaque groupe recevra deux formules de rapport analytique sur lesquelles sera indiquée l'activité mensuelle du groupe pour les six mois complets qui précèdent l'assemblée de circuit. L'original sera rempli et envoyé au serviteur de circuit, dans la ville où se tient l'assemblée, *au moins une semaine* avant l'assemblée. Cela devrait être fait sans faute. Il est indispensable que ces rapports soient entre les mains du serviteur de circuit avant le début de l'assemblée. Le double sera gardé par le groupe qui pourra comparer avec les moyennes du circuit et noter les progrès réalisés et les améliorations à apporter. Le serviteur de circuit écrira aux groupes après qu'ils auront été informés par la Société et les mettra au

courant des diverses questions locales en rapport avec l'assemblée de circuit à venir, telles que le buffet, le logement, etc. Ce faisant, il peut rappeler aux serviteurs de groupe quels sont les six mois d'activité qui doivent figurer sur le rapport analytique.

176 En établissant son itinéraire pour le mois de l'assemblée, le serviteur de circuit s'organisera pour passer la semaine entière de l'assemblée de circuit dans la ville où elle doit se tenir. Cela ne sera pas considéré comme une visite régulière au groupe.

177 Le serviteur de circuit commencera à prendre suffisamment à l'avance les dispositions nécessaires pour obtenir une salle, une piscine pour l'immersion et organiser un buffet (là où cela paraît indiqué) et d'autres choses nécessaires, afin que tout soit prêt au moment de l'assemblée. S'il est trop éloigné de la ville pour faire les démarches lui-même, il peut désigner un frère local qu'il sait être capable de s'occuper de ces choses. Il se peut qu'il soit obligé de prendre un jour ou deux sur son emploi du temps, s'il ne peut trouver quelqu'un qui sache s'occuper de cette chose. Les serviteurs de circuit tâcheront en tous temps de découvrir des frères capables de s'occuper des divers services de l'assemblée. On peut les employer d'une assemblée à l'autre. Les frères désignés par le serviteur de circuit pour s'occuper des différents aspects de l'assemblée de circuit coopéreront étroitement avec lui et d'autres frères choisis comme surveillants des divers services, afin d'assurer le bon déroulement de l'assemblée. On ne devrait employer les pionniers pour le travail propre à l'assemblée de circuit que dans la mesure où cela ne les empêche pas d'atteindre leur quote-part de pionnier.

178 Avant l'ouverture de l'assemblée de circuit, le serviteur de district contrôlera avec le serviteur de circuit tous les détails et les préparatifs et veillera à ce que toutes choses reçoivent l'attention qui leur est due. Il discutera tous les problèmes du serviteur de circuit et le conseillera en conséquence. Il parcourera les formules de rapport analytique avec le serviteur de circuit et discutera de la condition des groupes. Le serviteur de district servira comme président de l'assemblée. A la fin des deux semaines passées avec le serviteur de circuit, le serviteur de district fera un rapport sur le serviteur de circuit (et sa femme, s'il est marié) et l'enverra à la Société en même temps que son rapport sur l'assemblée de circuit.

FONDS DU CIRCUIT

179 Les fonds nécessaires pour organiser les assemblées de circuit et couvrir d'autres dépenses du circuit sont fournis par les contributions faites par les frères du circuit. Des boîtes destinées à recevoir ces contributions seront installées dans ce but à l'assemblée. Le serviteur de circuit nommera un serviteur des comptes pour le circuit. Il aura pour charge de recevoir et d'enregistrer tout l'argent du circuit et de payer toutes les factures approuvées par le serviteur de circuit. A chaque assemblée sera établi un relevé des recettes et des dépenses. Ce relevé sera remis au serviteur de circuit, qui le lira à la fin de son dernier discours à l'assemblée. Si l'on ne connaît pas encore les totaux définitifs, on pourra donner des chiffres approximatifs.

180 Les dépenses préliminaires pour la première assemblée du circuit peuvent être avancées par le groupe de la ville où se tient cette assemblée. Le groupe sera remboursé sur les recettes de l'assemblée. Si le groupe local ne peut pourvoir aux dépenses, le serviteur de circuit peut écrire à ce sujet aux groupes du circuit, les informant du privilège qu'ils ont de participer aux dépenses et les priant d'envoyer l'argent à son adresse. Après la première assemblée de circuit, il y aura ordinairement assez d'argent pour couvrir les dépenses préliminaires de la prochaine assemblée. Les fonds du circuit peuvent être envoyés à la Société par le serviteur de circuit pour qu'ils soient enregistrés au compte du circuit et retirés pour couvrir les dépenses d'autres assemblées de circuit, chaque fois que cela est nécessaire. L'assemblée peut décider qu'une partie des recettes soit appliquée par la Société à l'avancement de l'œuvre du Royaume. Dans ce cas, le serviteur de circuit en informera la Société quand il enverra les fonds du circuit. La Société accusera la réception de cette contribution par l'intermédiaire du serviteur de circuit. Lorsqu'un circuit est divisé en deux parties, des comptes distincts seront tenus pour chacune d'elles.

181 Lorsqu'on juge utile d'acheter du matériel pour le circuit ou de faire une forte dépense, on devrait présenter l'affaire aux frères à l'assemblée de circuit. Le serviteur de circuit ou un autre frère compétent exposera ce qui est proposé concernant le matériel et les dépenses entraînées par un tel achat. Une résolution peut être présentée aux frères assemblés. Si l'assemblée approuve la résolution, on pourra prendre les fonds nécessaires à l'achat au compte du circuit.

LE SERVITEUR DES RELATIONS PUBLIQUES

182 La Société nomme un frère capable pour qu'il serve comme serviteur des relations publiques dans chaque circuit. Il coopérera étroitement avec le serviteur de circuit en s'occupant des relations publiques dans le circuit. En premier lieu, sa tâche comprendra tout ce qui concerne les relations publiques à l'assemblée de circuit. Les groupes locaux coopéreront avec lui au moment de l'assemblée, mais pour ce qui concerne tout autre travail de publicité, les serviteurs locaux se chargeront de la publicité de leur groupe. Si un circuit comprend deux parties, un serviteur des relations publiques est nommé dans chaque partie. Si pour une raison quelconque il est nécessaire de remplacer ce serviteur, le serviteur de circuit fera une recommandation à la Société dans laquelle il exposera les raisons du changement et recommandera deux frères du circuit qui, à son avis, sont les plus compétents pour s'occuper des relations publiques.

RESTEZ UNIS DANS LA PRÉDICATION

183 Nous devons poursuivre notre prédication et parler de la gloire du royaume de Jéhovah jusqu'à Harmaguédon (II Tim. 4: 2; Ps. 34: 2–4). C'est en vérité l'œuvre la plus importante du monde. Chaque jour les serviteurs voués de Jéhovah s'organiseront avec sagesse pour pouvoir passer tout le temps dont ils disposent dans la prédication et à enseigner aux hommes de bonne volonté la voie qui mène à la vie dans le monde nouveau.

184 Pour les derniers jours que nous vivons, Jésus a annoncé une grande œuvre pastorale et il a donné des instructions en conséquence. Des centaines de milliers de personnes ont été rassemblées par le grand Berger et prêchent maintenant dans le monde entier. Une grande multitude entendra encore parler du message du Royaume et l'acceptera. Elle aussi devra être aidée à parvenir à une connaissance exacte grâce à l'étude et à se joindre à l'œuvre de prédication. Prenez soin de ces autres brebis quand elles viennent à l'organisation de Jéhovah. Aidez-les à devenir des prédicateurs mûrs et compétents de la Parole de Jéhovah.

185 Pour continuer à prêcher et à se tenir au courant de la lumière de la vérité qui ne cesse de progresser, étudiez la Parole de Dieu et faites votre possible pour être un ouvrier approuvé de Dieu. Outre l'étude personnelle, continuez à grandir

dans la connaissance en assistant régulièrement aux réunions du groupe. Ensuite, ne vous lassez pas de dire aux autres ce que vous avez appris. C'est là une partie fondamentale de la véritable adoration. — Rom. 10: 9, 10; Héb. 13: 15, 16.

186 A Harmaguédon, Gog de Magog déclenchera son attaque finale contre la société du Monde Nouveau. Ne craignez pas ni ne doutez de la puissance divine. Voici ce qu'il est dit des serviteurs de Jéhovah: « Il ne sera pas effrayé par de funestes nouvelles; son cœur est ferme, confiant en Jéhovah. » (Ps. 112: 7, *Cr 1905*). Aussi ayez pleinement confiance en Jéhovah et continuez à le servir en restant uni avec la société du Monde Nouveau. Jéhovah réhabilitera son nom en délivrant tous ceux qui lui restent fidèles.

187 Comme témoin de Jéhovah, vous portez le plus grand nom de l'univers. Portez-le dignement en tout temps (Phil. 2: 14, 15). Manifestez en pensées, en actes et en paroles votre amour et votre dévouement pour Jéhovah et vos frères. Que votre cœur et votre esprit restent tournés vers le monde nouveau, maintenant proche, et marchez en tout temps d'une manière digne du royaume de Jéhovah. Restez uni dans la prédication avec la société du Monde Nouveau. « Veille sur toi-même et sur ton enseignement; persévère dans ces choses, car, en agissant ainsi, tu te sauveras toi-même, et tu sauveras ceux qui t'écoutent. » — I Tim. 4: 16.

INDEX

Pour rester unis dans la prédication

Les nombres renvoient aux paragraphes

Activité des circuits et des districts 153
Assemblée de circuit 153, 173–178
Carte d'état de service du proclamateur 69, 77–79, 97, 100
Comité, groupe 60, 82, 84, 118–126, 133, 152
Compte en banque 117
Comptes 114–117
Conduite et mise 12, 133
Contributions 11, 115, 120, 150–152, 179–181

Correspondance 94
Diffusion des périodiques 32, 33, 102–104, 107, 144, 159, 162
Entraînement et assistance donnés à d'autres 10, 21, 49, 97, 100, 131, 144, 155, 159, 160
Etalage et publicité 109
Etudes bibliques à domicile 8, 10, 28–31, 101
Exclusion 122–126
Formules 149
Fonds du circuit 152, 179–181
« Informateur » 57, 137–139, 147, 148
Jeunes témoins 50
Logement, dépenses et fournitures pour serviteurs de circuit et de district 165, 166, 169
Ministre-pionnier 58–65, 112, 157, 177
Notes de maison en maison 22, 23
Orateur public 36, 40, 133, 134
Organisation du groupe 66, 71–75
Pionnier de vacances 68, 69
Pionnier spécial 66, 67
Prédication accidentelle 34, 35
Prédication de maison en maison 8–10, 20, 21, 32, 33, 144
Proclamateur isolé 76, 153, 154
Questions diverses 118, 120, 121
Quotes-parts 74
Rapport analytique 175, 178
Rapports
Comment rapporter notre service dans le champ 24, 41–51
Nombre de baptêmes 55
Rapport mensuel du groupe 52, 56
Rapports et relevés d'étude 31, 52, 98, 101
Réunions et assistance 53, 54
Rendez-vous de proclamateurs 18, 25, 33, 39, 107, 124, 131, 132, 142–144, 155, 158–161

Responsabilité individuelle 1–12 30, 31, 51, 71, 78, 183–187
Réunions 73, 83, 95, 120, 124, 135
Conférences publiques 36–40, 54, 105, 108, 145, 146
Ecole du ministère théocratique 49, 128–130, 140, 141
Etude de « La Tour de Garde » 127, 136
Etude de livre du groupe 142–144, 155
Réunion de service 137–139, 148, 158
Salle du Royaume 73, 80–83, 120, 152
Service de missionnaire 70
Serviteur de circuit 153–164, 168, 176
Serviteur de district 169–172
Serviteur des relations publiques 182
Serviteur de ville 86
Serviteurs 72, 91
Assistants 91
Définition de leurs devoirs
Adjoint au serviteur de groupe 96–99, 118
Conducteur d'étude de livre 131, 132, 142–144
Serviteur de groupe 93–95, 118, 137, 138, 148, 155
Serviteur de l'école du ministère 128–130, 133, 141
Serviteur d'étude de « La Tour de Garde » 127
Serviteur des comptes 114–117
Serviteur des études bibliques 100, 101, 118
Serviteurs des publications 110–113
Serviteur du territoire et des périodiques 102–109
Qualités requises, recommandations et nominations 78, 87–92, 119, 162
Sœurs, Groupe de 92
Tableau 98
Témoignage en groupe 17–19, 107, 142, 144
Territoire 13–16, 18, 19, 61, 102, 106–109, 131, 142
Unités dans les villes 84, 85